

ABONNEMENTS :

Table with subscription rates for Canada and the United States, including daily and weekly editions.

LE DEVOIR

Redaction Administration: 43 RUE ST-JACQUES, MONTREAL. Telephone: 1-1000.

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS !

LE CANADIAN NORTHERN

Les avantages égalent-ils les responsabilités ?

"Nous croyons fermement avoir protégé complètement l'intérêt public, mais s'il peut être protégé davantage nous étudierons toutes les suggestions qu'on nous fera dans ce sens."

On jugera de la sincérité de cette invitation lorsque les idées émises au cours du débat se traduiront par des propositions formelles.

L'opinion générale à la Chambre, et probablement dans le pays aussi, est favorable au parachèvement du Canadian Northern.

Nous sommes, comme dit le correspondant du Wall Street Journal, arrivés à l'échéance de nos extravagances passées.

Voici, dégagée de tous les détails inutiles ou secondaires, la position, au dire du gouvernement.

Ottawa et les provinces ont garanti cent trente-quatre millions aux capitalistes qui ont acheté les valeurs émises pour les différents réseaux qui constituent le Canadian Northern.

Quoi qu'il en soit, d'après les chiffres acceptés par le gouvernement, l'endettement de l'Etat, après le vote de celui que l'on discute actuellement, représentera une responsabilité de cent soixante-dix-neuf millions.

Nous sommes donc responsables en définitive de plus de la moitié du capital obtenu pour la construction du Canadian Northern.

Le pays aura un représentant au bureau de direction du Canadian Northern. On demandait cela l'an dernier et M. Borden répondait que la présence d'un homme au bureau de direction ne donnait pas grand résultat.

Nous prenons quarante pour cent des parts ordinaires de la compagnie. Pour le moment, cela ne vaut rien, mais il est indiscutable que c'est quelque chose pour l'avenir.

preprise. Nous ne doutons pas du succès final de l'entreprise, mais il peut arriver que le succès retarde et que le pays soit appelé à honorer ses engagements.

Mais ce débat, loin d'affirmer, confirme plutôt l'opinion générale que nous avons déjà exprimée, à savoir, qu'une enquête très fouillée devrait être faite sur les relations de Mackenzie et Mann avec le Canadian Northern.

Jean DUMONT.

A OTTAWA

LA SEANCE DE SAMEDI DERNIER — CE QUI SE FERA CETTE SEMAINE.

Ottawa, 18. — La Chambre des Communes a siégé, samedi. Ces séances de fin de semaine, qui n'ont lieu d'habitude qu'à la fin des sessions, marquent l'approche de la prorogation.

Samedi, donc, séance. De onze heures du matin à une heure de l'après-midi, discussion sur l'étude d'un bill relatif aux poudrières.

Cette semaine, fin de la discussion sur la résolution préliminaire au projet de loi autorisant l'endossement, par l'Etat, de 45 millions des obligations nouvelles du Nord-Canadien.

On croit aussi que, vu l'ajournement de la Chambre le jeudi 21, jour de l'Ascension, et aussi le lundi prochain, 25, anniversaire de la reine Victoria, "Empire Day", disent les gens de Toronto, il est probable que la Chambre dispose, avant le 28 du mois courant, de toute l'affaire du Nord-Canadien.

Le remaniement est toujours en panne. Il semble de plus en plus probable que la Chambre n'en disposera pas avant la prorogation et qu'elle ne se décidera à ce sujet qu'à la prochaine session, ce qui ferait au fond mieux l'affaire du ministre.

Des 9 millions qu'elle recevra de l'Etat, la commission du port de Montréal pourra dépenser 3 millions par année. Les dépenses, cette année, se feront à même des sommes précédemment votées.

Des 9 millions qu'elle recevra de l'Etat, la commission du port de Montréal pourra dépenser 3 millions par année. Les dépenses, cette année, se feront à même des sommes précédemment votées.

Il y a quelque discussion, au cours du bill relatif aux avances de 2 millions à la Commission du port de Québec. M. Lemieux porte un amendement, scandale à la connaissance de la Chambre.

1913, au prix de \$2,000, une carrière qu'il aurait, 4 jours après, revenue \$4,500 à la commission du havre.

M. Laurier, un peu plus tard, s'oppose à l'augmentation du personnel de la Commission des champs de bataille nationaux.

C'est M. Bourassa qui a eu l'obligance de faire la rédaction, répétant du bout de la table M. Monk, mais il me l'a soumise et elle m'a paru excellente.

On croit aussi que, vu l'ajournement de la Chambre le jeudi 21, jour de l'Ascension, et aussi le lundi prochain, 25, anniversaire de la reine Victoria, "Empire Day", disent les gens de Toronto, il est probable que la Chambre dispose, avant le 28 du mois courant, de toute l'affaire du Nord-Canadien.

Le remaniement est toujours en panne. Il semble de plus en plus probable que la Chambre n'en disposera pas avant la prorogation et qu'elle ne se décidera à ce sujet qu'à la prochaine session, ce qui ferait au fond mieux l'affaire du ministre.

Des 9 millions qu'elle recevra de l'Etat, la commission du port de Montréal pourra dépenser 3 millions par année. Les dépenses, cette année, se feront à même des sommes précédemment votées.

Il y a quelque discussion, au cours du bill relatif aux avances de 2 millions à la Commission du port de Québec. M. Lemieux porte un amendement, scandale à la connaissance de la Chambre.

Il y a quelque discussion, au cours du bill relatif aux avances de 2 millions à la Commission du port de Québec. M. Lemieux porte un amendement, scandale à la connaissance de la Chambre.

BILLET DU SOIR.

A SAINT-EUSTACHE

M. Monk avait l'honneur de tout ce qui paraissait imposer un commandement, mais il savait, quand il le croyait nécessaire, trouver la formule précise, qui ne laissait place à aucune équivoque.

Il n'est pas l'heure de plaie à tout le monde. Un certain nombre de politiciens trouvaient excellent qu'on dénonçât l'impérialisme d'une façon générale et qu'on censurât de façon spécifique M. Laurier, mais trouvaient beaucoup moins bien qu'on étendit la censure, de façon expresse, à M. Borden et à sa politique.

Des murmures commencèrent à se faire entendre autour de la table où dinaient les orateurs et leurs principaux amis. Finalement, une voix plus hardie s'éleva, demandant : — Mais, qui a rédigé ces résolutions ?

— C'est M. Bourassa qui a eu l'obligance de faire la rédaction, répétant du bout de la table M. Monk, mais il me l'a soumise et elle m'a paru excellente.

— N'aurait-il pas mieux valu, reprit la voix, tenace, laisser de côté M. Borden? Les principes posés là suffisent à dire ce que nous pensons de sa politique. Pourquoi vouloir pris la peine de le censurer particulièrement et de qualifier sa politique de "néfaste"?

— Je crois, reprit de sa voix grave et tranquille M. Monk, qu'il vaut mieux user de la plus absolue franchise.

Et, sur le quartier des méconnaissances, un grand silence tomba. MEMOR.

LA PLACE MARGUERITE-BOURGEOYS

Les journaux annonçaient samedi que les Dames de la Congrégation, les Messieurs de Saint-Sulpice et nombre de leurs amis demandant aux autorités municipales d'appeler Place Marguerite Bourgeoys l'emplacement cédé à la ville, il y a deux ans, par la Congrégation de Notre-Dame et sur lequel la vénérable Marguerite Bourgeoys avait élevé la maison-mère de sa communauté.

Quel est le citoyen, un peu au courant de l'histoire de Montréal et le moins indolent de reconnaissance, chez qui cette nouvelle n'aurait pas éveillé un remords? Comment, après deux siècles et demi, Montréal n'a pas encore donné à l'une de ses grandes artères le nom de Marguerite Bourgeoys? Et pourtant, cela est vrai; nous sommes coupables de cette ingratitude.

Hâtons-nous de la réparer en partie en donnant au terrain où Marguerite Bourgeoys posa les fondements de son oeuvre, le nom de l'héroïne. Il n'est pas d'objection utilitaire qui prime contre le devoir de reconnaissance qui s'impose à la génération actuelle.

LES SOUPERS DU "DEVOIR"

CLOTURE DE LA SERIE 1913-1914.

Jeudi étant jour de fête religieuse, le prochain Souper des Amis du "Devoir" aura lieu au Saint-Lawrence Hall, mercredi soir, à 7 heures.

Les billets sont en vente au prix ordinaire de 75 sous, aux bureaux du "Devoir", 43 rue Saint-Vincent, et aux endroits suivants: M. le docteur Chouinard, 1675 Est rue Sainte-Catherine; M. J. A. Payette, 1882 ouest rue Notre-Dame; M. E. Boursier, 57 rue Laprairie, coin Châteauguay; Pharmacie Emery, 1001 ouest avenue Laurier; M. Anatole Renaud, 301 boulevard Saint-Laurent; M. Paul Rolland, 165 rue Hadley; M. J. H. Langevin, 365 Marie-Anne, coin Berri; M. Alfred Goyette, 124 Est avenue Mont-Royal.

On se servira pour ce souper des billets portant la date du 14 mai, et, comme nous l'avons déjà annoncé, ceux qui ont été vendus la semaine dernière seront valables pour mercredi.

A L'UNIVERSITE D'OTTAWA

Un prix d'histoire du Canada pour les élèves de langue française

On sait que, l'an dernier, le président du Sénat, M. Landry, fondait à l'Université d'Ottawa un prix spécial destiné à récompenser le meilleur travail rédigé en français sur un sujet d'intérêt spécial pour les Canadiens-français.

On publie avec plaisir les deux lettres suivantes, qui disent l'origine et la portée de cette initiative : Ottawa, le 8 mai 1914.

M. Durocher, Président de l'Union Saint-Joseph, Ottawa, Ont. Monsieur le Président, Permettez-moi de vous parler d'un sujet qui me tient fort à coeur. Il faut que nos jeunes élèves étudient la vie de leurs héros nationaux; il faut qu'ils connaissent leur pays, leurs droits; il faut, qu'au contact des grandes âmes du passé, ils se forment un courage à toute épreuve pour les luttes de demain.

On croit aussi que, vu l'ajournement de la Chambre le jeudi 21, jour de l'Ascension, et aussi le lundi prochain, 25, anniversaire de la reine Victoria, "Empire Day", disent les gens de Toronto, il est probable que la Chambre dispose, avant le 28 du mois courant, de toute l'affaire du Nord-Canadien.

Le remaniement est toujours en panne. Il semble de plus en plus probable que la Chambre n'en disposera pas avant la prorogation et qu'elle ne se décidera à ce sujet qu'à la prochaine session, ce qui ferait au fond mieux l'affaire du ministre.

Des 9 millions qu'elle recevra de l'Etat, la commission du port de Montréal pourra dépenser 3 millions par année. Les dépenses, cette année, se feront à même des sommes précédemment votées.

Il y a quelque discussion, au cours du bill relatif aux avances de 2 millions à la Commission du port de Québec. M. Lemieux porte un amendement, scandale à la connaissance de la Chambre.

Il y a quelque discussion, au cours du bill relatif aux avances de 2 millions à la Commission du port de Québec. M. Lemieux porte un amendement, scandale à la connaissance de la Chambre.

LES LETTRES DE FADETTE

Les Lettres de Fadetle sont dès aujourd'hui à la disposition de nos lectrices et abonnés qui ont conservé les bons et donnant droit, lesquels ont été insérés tous les jours de la semaine passée, dans le DEVOIR.

Ceux qui ont lu ces Lettres dans le journal, les reliront sans doute avec plaisir, sous la forme attrayante et commode d'une brochure d'un petit format, imprimée en beaux caractères sur papier fort. Quant à ceux, surtout, celles qui ne les auraient pas encore lues, ou qui ne les auraient pas toutes lues, ils ne voudront pas laisser échapper cette occasion de se les procurer au prix exceptionnel de 20 sous. On voudra bien ajouter 3 sous si l'on désire se faire expédier son exemplaire par la poste.

Rappelons que les Lettres de Fadetle ne seront pas mises dans le commerce avant que tous les porteurs des bons du DEVOIR aient eu le temps d'être satisfaits.

LA NOMINATION DE M. LANGLOIS L'Action Sociale qualifie de "Fonctionnaire nationale", la nomination de Bruxelles, de M. Godfrey Langlois. C'est un sujet sur lequel nous aurons l'occasion de revenir.

M. L'ABBE BEDARD L'état de santé de M. l'abbé Bédard, P.S.S., transporté à l'Hôtel-Dieu, il y a trois mois, est à peu près toujours le même.

UN ROMAN PAR MOIS

On trouvera dans ce numéro, en page 5, le premier bon, dont la série de cinq (il en sera inséré un tous les jours de cette semaine, sauf jeudi, qui est la fête de l'Ascension) donnera droit à un exemplaire de notre roman, LES AMES FORTES, par G. Saint-Germain, moyennant 3 sous à nos bureaux ou 6 sous par la poste.

Ce roman, qui peut être mis en vente tous les matins, est un intérêt croissant jusqu'à la dernière ligne.

LES LETTRES DE FADETTE

Les Lettres de Fadetle sont dès aujourd'hui à la disposition de nos lectrices et abonnés qui ont conservé les bons et donnant droit, lesquels ont été insérés tous les jours de la semaine passée, dans le DEVOIR.

LA PLACE MARGUERITE-BOURGEOYS

Les journaux annonçaient samedi que les Dames de la Congrégation, les Messieurs de Saint-Sulpice et nombre de leurs amis demandant aux autorités municipales d'appeler Place Marguerite Bourgeoys l'emplacement cédé à la ville, il y a deux ans, par la Congrégation de Notre-Dame et sur lequel la vénérable Marguerite Bourgeoys avait élevé la maison-mère de sa communauté.

LES SOUPERS DU "DEVOIR"

CLOTURE DE LA SERIE 1913-1914.

Jeudi étant jour de fête religieuse, le prochain Souper des Amis du "Devoir" aura lieu au Saint-Lawrence Hall, mercredi soir, à 7 heures.

Les billets sont en vente au prix ordinaire de 75 sous, aux bureaux du "Devoir", 43 rue Saint-Vincent, et aux endroits suivants: M. le docteur Chouinard, 1675 Est rue Sainte-Catherine; M. J. A. Payette, 1882 ouest rue Notre-Dame; M. E. Boursier, 57 rue Laprairie, coin Châteauguay; Pharmacie Emery, 1001 ouest avenue Laurier; M. Anatole Renaud, 301 boulevard Saint-Laurent; M. Paul Rolland, 165 rue Hadley; M. J. H. Langevin, 365 Marie-Anne, coin Berri; M. Alfred Goyette, 124 Est avenue Mont-Royal.

On se servira pour ce souper des billets portant la date du 14 mai, et, comme nous l'avons déjà annoncé, ceux qui ont été vendus la semaine dernière seront valables pour mercredi.

UN ROMAN PAR MOIS On trouvera dans ce numéro, en page 5, le premier bon, dont la série de cinq (il en sera inséré un tous les jours de cette semaine, sauf jeudi, qui est la fête de l'Ascension) donnera droit à un exemplaire de notre roman, LES AMES FORTES, par G. Saint-Germain, moyennant 3 sous à nos bureaux ou 6 sous par la poste. Ce roman, qui peut être mis en vente tous les matins, est un intérêt croissant jusqu'à la dernière ligne. LES AMES FORTES sera à la disposition de nos lecteurs à partir de lundi prochain, 25 mai.

LES LETTRES DE FADETTE Les Lettres de Fadetle sont dès aujourd'hui à la disposition de nos lectrices et abonnés qui ont conservé les bons et donnant droit, lesquels ont été insérés tous les jours de la semaine passée, dans le DEVOIR. Ceux qui ont lu ces Lettres dans le journal, les reliront sans doute avec plaisir, sous la forme attrayante et commode d'une brochure d'un petit format, imprimée en beaux caractères sur papier fort. Quant à ceux, surtout, celles qui ne les auraient pas encore lues, ou qui ne les auraient pas toutes lues, ils ne voudront pas laisser échapper cette occasion de se les procurer au prix exceptionnel de 20 sous. On voudra bien ajouter 3 sous si l'on désire se faire expédier son exemplaire par la poste. Rappelons que les Lettres de Fadetle ne seront pas mises dans le commerce avant que tous les porteurs des bons du DEVOIR aient eu le temps d'être satisfaits.

LA NOMINATION DE M. LANGLOIS L'Action Sociale qualifie de "Fonctionnaire nationale", la nomination de Bruxelles, de M. Godfrey Langlois. C'est un sujet sur lequel nous aurons l'occasion de revenir.

M. L'ABBE BEDARD L'état de santé de M. l'abbé Bédard, P.S.S., transporté à l'Hôtel-Dieu, il y a trois mois, est à peu près toujours le même.

UN ROMAN PAR MOIS On trouvera dans ce numéro, en page 5, le premier bon, dont la série de cinq (il en sera inséré un tous les jours de cette semaine, sauf jeudi, qui est la fête de l'Ascension) donnera droit à un exemplaire de notre roman, LES AMES FORTES, par G. Saint-Germain, moyennant 3 sous à nos bureaux ou 6 sous par la poste. Ce roman, qui peut être mis en vente tous les matins, est un intérêt croissant jusqu'à la dernière ligne. LES AMES FORTES sera à la disposition de nos lecteurs à partir de lundi prochain, 25 mai.



# FAITS-MONTREAL

## VOL DE GRAND CHEMIN

**UN AUDACIEUX VOLEUR ATTAQUE UNE PASSANTE ET LUI ENLEVE SA BOURSE.—IL S'ESQUIVE APRES AVOIR BLESSE UN TEMOIN DE SON EXPLIOT.**

**DANS UN INCENDIE, RUE BENOIT, QUATRE ITALIENS SE BLESSENT EN SAUTANT PAR LES FENETRES.—BLESSURES ET BRULURES PEU GRAVES.**

**DETOURNEMENT DE \$100,000.**

Les vols de grand chemin deviennent de plus en plus fréquents à Montréal. Samedi, à 11 heures, rue Sherbrooke, presque en face du Ritz-Carlton, un apache après avoir enlevé la bourse d'une femme qui passait, blessa un homme qui essayait de l'arrêter et s'enfuit dans une automobile en menaçant le chauffeur de son revolver.

Voici les faits qui ont été rapportés à la police: Il était environ 5 hrs 15, Mme A. Norris, demeurant 571 avenue des Pins Ouest, passait rue Sherbrooke près de la rue Crescent; au moment où elle s'y attendait le moins, un homme s'élança sur elle, lui arracha violemment sa sacoche des mains et prit la fuite. Mme Norris se retourna vivement et elle vit un homme qui descendait la rue Crescent, à la course.

Un livreur de pain de la "Canada Bread Co.", M. H. Bouvier, avait vu l'homme faire son coup. Il presse son cheval et rejoint l'escroc. Il saute de sa voiture et l'empoigne. Le voleur se sentant près d'être maîtrisé sort un revolver et tire trois fois sur M. Bouvier qui tombe blessé à l'aîne.

Délivré de son adversaire, le bandit court encore quelques minutes puis avisant une automobile qui passe il saute dans la voiture; il pointe un revolver sous le nez du chauffeur terrorisé et lui intime l'ordre de descendre la rue Crescent au plus vite. Le chauffeur, M. Rollings, qui était accompagné de Mme Rollings, ne peut que s'exécuter. Arrivé à la rue Dorchester, le bandit ordonne de tourner vers l'est; au coin de la rue de la Montagne il saute en bas et disparaît dans une rue.

M. Rollings déclare qu'il croyait n'avoir eu affaire qu'à un fou; il n'aurait pu croire que le voleur était M. Bouvier. M. Bouvier, étendu sur le trottoir, blessé.

M. Bouvier a été transporté à l'hôpital Western dans l'ambulance; les médecins ont constaté que la balle avait pénétré dans l'aîne, mais ils n'ont pu dire si elle avait perforé les intestins; après avoir été pansé, le blessé est retourné chez lui, puis a été conduit à l'Hôtel-Dieu où l'extraction de la balle a pu être pratiquée.

Le poste de police No 10 fut averti et quatre ou cinq agents se rendirent pour faire des recherches dans les environs des rues de la Montagne et Dorchester; mais il s'était écoulé un laps de temps considérable qui a permis au bandit de se sauver. La police a cependant un excellent signalement fourni par M. Bouvier et Rollings. M. Bouvier a qui le voleur a adressé quelques mots au cours de la lutte avec lui, croit que c'est un Français. Son chapeau, qui est tombé sur la chaussée, pendant sa fuite, est de marque française. En dessous de la bande intérieure du chapeau on a retrouvé des journaux français.

Le bureau des détectives est chargé de cette affaire et il espère capturer bientôt le bandit.

### UN COMMIS EN FUI TE.

Les détectives sont à la poursuite d'un commis d'une des principales banques de la rue Saint-Jacques; celui-ci a pris la fuite, il y a quelques temps, après avoir volé une somme importante. Un examen des livres après son départ, a révélé un déficit de \$100,000.

Le commis s'est enfui de la ville, en compagnie d'une jeune femme dont le nom est connue de la police. La jeune femme venait souvent à la banque, où elle faisait affaire.

Une agence privée de détectives s'est chargée de faire les recherches. Tous les grands centres des États-Unis et en particulier, New-York, sont étroitement surveillés.

Bien que l'on sache que le déficit est de \$100,000 on n'est pas certain de la somme que possédait le jeune homme, en quittant Montréal.

### QUATRE BLESSES DANS UN INCENDIE.

Hier matin, un incendie se déclarait dans une maison de pension italienne, 103 et 105 rue Benoit, tenue par une dame T. Palmini.

Le feu découvrit à 2 heures 30, par le policier Gagné, au rez-de-chaussée, avait déjà gagné l'étage supérieur avant l'arrivée des pompiers.

Cinq personnes étaient endormies dans plusieurs chambres et à leur réveil une barrière de flammes s'opposait à toute fuite. Elles se jetèrent à bas des fenêtres, d'une hauteur de 20 pieds, au milieu des flammes, se blessant plus ou moins grièvement.

Un rompu Frank Dochoero, fut brûlé par tout le corps et se blessa au dos; Louis Rosepar, brûlures et blessures; Mme Palmini, brûlures au visage et sur le corps; M. Lustgarten, blessures de vitres aux bras et brûlures au visage.

Les sous-chefs Lussier et Marin firent transporter les blessés à l'hôpital Général dans leurs automobiles. Tous s'en tirèrent facilement.

L'intérieur du rez-de-chaussée a été détruit alors que l'étage supérieur a été considérablement endommagé. Il a fallu quatre jets d'eau pour noyer les flammes.

### VOL A LA POINTE DU REVOLVER.

Les détectives Fafard et Mercier ont arrêté, samedi, deux individus, Armand Courval, 19 ans et Joseph Lemay, 19 ans, accusés d'avoir volé par effraction dans la maison de Mme Drapeau, 67 Montana, et de lui avoir volé \$10 à la pointe du revolver. Le vol a été commis, mercredi après-

midi. Les deux inculpés nient leur culpabilité.

### BERNARDI N'A PLUS D'ESPOIR.

Le dernier espoir de Tomasso Bernardi, condamné à être pendu le 22, s'écroula. A la suite du renvoi de son pourvoi en grâce, une demande d'examen médical fut présentée et accordée. Samedi, nous informé-t-on, les médecins chargés de l'examen du meurtrier firent rapport au ministre de la Justice que Bernardi est parfaitement sain d'esprit.

### TIRE-LAINE ARRETES.

Les détectives Lepage et Gorman ont arrêté samedi soir, rue Sainte-Catherine, deux tire-laine américains; ce sont I. R. Hamisen et George Owens, disant venir de Chicago. Ils ont comparu ce matin.

### A LA POLICE.

Un Russe du nom de Tudor Korney a été traduit samedi devant le magistrat, sur une plainte de M. Mitchell, du bureau d'immigration qui l'accuse d'avoir tenu un bureau de placement sans licence et d'avoir chargé un honoraire de plus d'un dollar pour procurer du travail à un émigré. Le Russe a protesté de son innocence; procès mercredi.

### FUMERIES D'OPIMUM.

Le lieutenant Savard et ses hommes ont fait deux descentes, hier soir, dans des fumeries d'opium. Au No 50 Lagacuchetière. Le propriétaire et dix autres célérités ont été arrêtés; au No 56 Lagacuchetière, 11 Chinois ont été arrêtés. Tous comparaitront, ce matin.

### JEUNES VOLEURS.

Un jeune Galicien, âgé de 14 ans, et un autre, âgé de dix ans, ont été arrêtés, samedi, par le détective Tierney; ils sont tous deux accusés d'avoir volé pour \$500 de fourrures chez Mme Lynch, 70 Saint-Denis.

Les comparaitront devant le juge Choquet.

### COMBAT DE COQS.

Les agents de la Société pour la protection des animaux, ont fait irruption, au milieu d'un combat de coqs, à Lasalle, près de ville Saint-Pierre. Plus de 150 hommes assistaient à ce spectacle mais six seulement ont été arrêtés. Des mandats seront émis aujourd'hui contre dix autres combattants.

Les six hommes arrêtés sont: Joseph Faubert, 104 Saint-Philippe; Albert Pelletier, 46 Saint-Augustin; Arthur Neveu, 2 Boulevard Monk; Joseph Maille, 362 Drollet; Fred. Le-gault, 179 Mullarkey, Verdun; Peter Bramley, 236 Mullarkey, Verdun.

### LE Dr HOWARD BARNES.

Le docteur Howard P. Barnes, professeur de physique à l'Université McGill, a confirmé, hier soir, son départ prochain de cette institution. En septembre 1915, M. Barnes prendra la direction du cabinet de physique de la nouvelle université qui vient d'être fondée en Colombie Anglaise. Le docteur Barnes est depuis vingt ans professeur à McGill.

### ACTION RENVOYEE.

Un faible écho du régime de l'ex-maire Guéin a retenti samedi dernier en Cour de pratique. Les conseils légaux de la ville ont présenté une requête demandant que l'action du docteur A. Lespérance, autrefois inspecteur en chef des produits alimentaires, contre l'ex-maire soit renvoyée, le demandeur n'ayant pas donné signe de vie depuis plus de deux ans. Le docteur Lespérance avait intenté une action de \$5,000 contre M. Guéin alléguant que ce dernier était responsable de la perte de son emploi, comme fonctionnaire de la ville.

### LE MANOIR DE BEAUJEU

M. Lawrence A. Wilson a acheté de l'ancien échevin du quartier Saint-Denis le manoir historique de Beaujeu, situé à Côteau du Lac et construit il y a 85 ans, par Sir George Simpson.

La ferme attenante comprend 85 acres. M. Wilson est aussi devenu acquéreur de deux autres fermes. M. Sam Finley est à préparer les plans des biens à la vente. Les autres faits au manoir, et M. J. Aquin, contracteur de cette ville, en aura la direction.

### FRAPPE PAR UN TRAMWAY.

Un garçonnet, Roger Allard, 68 rue Ethel, a été frappé par un tramway, hier, puis traîné sur une distance de plusieurs verges, au coin des rues Wellington et Mullarkey. L'enfant fut aussitôt ramassé sans connaissance, et couvert de blessures de pieds à la tête. A l'hôpital Western, les médecins n'espèrent point lui sauver la vie.

### COMMENCEMENT D'ASPHYXIE.

La famille Louis Parent, No 428, 2ème Avenue, Rosemont, a failli être asphyxiée, vendredi après-midi. Une fuite de gaz s'est produite dans la maison, Mme Parent eut pour la faire cesser en enroulant d'uningein le tuyau à l'endroit défectueux. Ceci lui permit de venter aux soins du ménage, même d'allumer son poêle à gaz. Cependant, vers les 5 heures du soir, un malaise s'empara de Mme Parent et de ses trois enfants, âgés de 3, 5 et 6 ans.

L'alarme fut alors donnée, et le pompier Plourde, de la station No 29, accourut le premier, se rendit compte du danger et fit venir d'urgence le Dr Miller. Celui-ci par des soins énergiques, réussit à enrayer le commencement d'asphyxie.

### CATASTROPHE EVITEE

La famille James Leishman, demeurant au No 1563 de l'Avenue du Parc, a failli être victime, samedi soir d'une épouvantable catastrophe, au coin des rues Sainte-Catherine et Bleury.

Le père, la mère et l'enfant étaient dans une automobile. Après un arrêt, M. Leishman voulut faire partir son moteur; il donna alors deux ou trois coups de manivelle, et à sa suite alla s'écraser quelques pieds plus loin sur un poteau en fer de la Compagnie des tramways. La mort des occupants eût été certaine, sans ce poteau.

Personne cependant, n'a été blessé, mais l'automobile est très endommagée.

## LES ÉCOLES SANS DIEU

**C'EST CE REGIME QUI PREDOMINE DANS LES PROVINCES MARITIMES ET LES DROITS DE LA LANGUE FRANÇAISE Y SONT RECONNUS.**

A propos de la célébration prochaine du cinquantenaire de la fondation du collège Saint-Joseph de Memramcook, on nous adresse la communication suivante que nous publions intégralement: "Le problème de l'éducation chez les Acadiens est d'une importance primordiale, et demande la coopération de tous ceux qui ont à cœur la conservation de la langue française en Canada. Dans les provinces maritimes, c'est pratiquement le système "d'écoles sans Dieu" qui nous régit, et la langue française n'y reçoit que des brèves de justice. En réalité, elle n'est que tolérée, et ce n'est qu'après de longues et pénibles revendications que nous parvenons à nous faire octroyer, de temps à autre, quelque manuel acceptable pour nos écoles primaires. Inutile d'ajouter que pas un instituteur, voulant rester dans la légalité, n'a la permission de dire un mot de religion ou d'enseigner le catéchisme pendant les heures de classe.

De toute nécessité, il nous faut recourir à nos maisons d'éducation secondaire pour procurer à une partie de notre jeunesse un enseignement complet sous le rapport religieux et national. Ce n'est que dans nos collèges et dans nos quelques pensionnats de jeunes filles, parfaitement indépendants des gouvernements, que nous avons toute liberté de former la jeunesse à ce double point de vue.

Les Acadiens comprennent de plus l'importance de l'éducation secondaire. Dieu en soit loué! Ils ont souffert des maux irrationnels dans le passé, vous connaissez leur douloureuse histoire—et, pendant au-delà d'un siècle après leur cruelle dispersion—le Grand Dérangeant—ils ont été privés de tout moyen de s'instruire. Ce n'est qu'au milieu du siècle dernier qu'ils ont pu relever un peu la tête, grâce à l'arrivée providentielle, parmi eux, de deux grands apôtres de la bonne vieille Province de Québec, les deux jours regrettés pères Lafrance et Lefebvre. Le premier, doué d'un courage à toute épreuve, vaincu les premières difficultés et jeta les bases—le second, doué aussi d'une grande énergie, doublée d'un enthousiasme communicatif, perfectionna l'oeuvre commencée et l'assit sur des bases solides. Nous avons vu à ces deux hommes de Dieu une éternelle reconnaissance.

Mais voici que les bâtiments élevés par ces deux grands fondateurs sont devenus trop étroits pour loger le nombre toujours croissant de ceux qui demandent le "pain de l'éducation". Bref, cent mille piastres, au bas mot, viennent d'être dépensés pour l'agrandissement du premier—de nos collèges, le Collège Saint-Joseph de Memramcook, oeuvre des Pères Lafrance et Lefebvre. Il va sans dire qu'à cause de ces œuvres nombreuses, que nous avons à soutenir par ailleurs, et de la pauvreté relative de notre population, cette somme ne saurait se trouver en Acadie, particulièrement au Nouveau-Brunswick qui, dans les circonstances devrait supporter la plus grande partie du fardeau.

Le collège Saint-Joseph doit célébrer, les 16, 17 et 18 juin prochain le cinquantenaire de sa fondation; nous, les anciens élèves de cette institution bénie, voulons donner à notre Alma Mater, la présence de nos frères d'origine, et de notre reconnaissance. Mais vu la difficulté d'atteindre un grand nombre "d'anciens", disséminés un peu partout dans l'Ouest du Canada et aux États-Unis, et craignant que le cadre projeté ne s'élève pas à un chiffre suffisant, nous soumissionns, avons décidé de faire, pour la première fois peut-être, un appel respectueux à tous nos frères Canadiens-français, surtout au "Corps d'élite" qui est le clergé canadien-français de nous venir en aide. Nous le faisons avec confiance. Les nombreuses marques de sympathie que nous avons trouvées chez vous, depuis quelques années surtout, lorsque nous combattons pour l'obtention de nos droits, et la part active que plusieurs ont prise dans ces justes revendications nous ont été une garantie de l'intérêt et de l'attachement que vous nous portez. Nous vous en remercions du fond du coeur. De notre part c'est avec bonheur que nous avons naguère contribué, selon la mesure de nos faibles moyens, au succès des fêtes de Laval à Québec, du Congrès Eucharistique de Montréal, du premier Congrès de la langue française au Canada. Des groupes acadiens se sont mêlés à la grande famille canadienne-française dans ces circonstances mémorables. En retour beaucoup de nos frères canadiens-français sont venus fraterniser avec nous au Sacre de notre premier évêque acadien, dans la célébration de notre fête nationale, à nos congrès pédagogiques. Cette réciprocité de bons rapports, ce doux échange de bonne entente et de fraternelle amitié ont réjoui tous les coeurs et ont puissamment contribué à affermir cette solidarité si nécessaire et si désirable parmi tous les groupes français du Canada et de l'Amérique du Nord.

"Entr'aidons-nous" devrait être le "mot de passe" de tous les Français d'Amérique. Avec cette devise mise en pratique nous accomplirons de grandes choses et, plus que jamais, nous pourrions dire, en nous appuyant sur les faits: "Gesta Dei per Francos". C'est pour la réalisation de ce désir d'unité et de protection mutuelle chez les Canadiens-français et les Acadiens, frères par le sang et par la communauté d'intérêts et d'inspirations, que nous avons pris la respectueuse liberté de vous adresser la présente requête en faveur de l'éducation des "Petits Canadiens".

Toute offrande, quelque minime qu'elle soit sera recue avec reconnaissance par le Trésorier-Général du comité des "Noces d'or", le Révérend Louis Guertin, C.S.D.D., Ph.D., Saint-Joseph, comté de West-



CHOSÉS MUNICIPALES

## UNE AFFAIRE TRÈS GRAVE

UN HAUT FONCTIONNAIRE MUNICIPAL EST ACCUSE D'AVOIR PROTEGE DES MAISONS LOUCHES.—UNE ENQUETE NECESSAIRE.

Les scandales vont-ils comme les jours, se suivre à l'hôtel de ville? A peine les commissaires ont-ils mis la main sur un pot aux roses qui était en réalité un pot-de-vin qu'un nouveau scandale, encore plus boueux que celui d'hier s'annonce.

Ceux qui en connaissent quelque chose n'ont pas voulu s'ouvrir, mais une petite enquête faite par notre représentant, samedi, nous permet de dire que les révélations seront tout probablement rendues publiques à la prochaine séance du bureau des Commissaires, dès mardi.

Le hasard plus que notre flair, avouons-le sans fausse modestie, nous a mis sur la piste de cette affaire que l'on peut dire, sans exagération, sensationnelle.

Un très haut fonctionnaire municipal, dit le rumeur, serait accusé d'avoir protégé, moyennant rétribution, des maisons louches pour ne pas dire plus, et notamment une certaine maison qui occupait la chronique récemment; il aurait même, grâce aux renseignements qu'il tenait de bonne source, fait le jeu de ces maisons en les avisant sur les descentes projetées par la police.

On comprend la gravité de ces accusations, qui si elles sont prouvées, provoqueront un chambardement dans des principaux services de l'hôtel de ville. Hétons-nous de dire qu'il ne s'agit pas de celui de la police.

### DES LETTRES DE MENACE

Le maire reçoit fréquemment, depuis quelque temps, des lettres de menace. Les missives semblent toutes écrites par le même individu qui paraît ne pas savoir très bien l'anglais ni le français. Ordinairement elles sont rédigées dans un anglais que Shakespeare ne pourrait déchiffrer, et une seule fois le maître-chanteur s'est servi des deux langues, aussi intelligemment d'ailleurs de l'une que de l'autre.

Ces lettres disent que le maire se conduit en "boss" et qu'il sera tué prochainement; seulement on ne le prendra pas au milieu de la foule, de crainte de blesser quelqu'un, mais quand il sera seul.

### LES PERLES MAQUILLES

LA JUSTICE FRANÇAISE CONSIDERE L'OPERATION COMME UNE FRAUDE

Paris, 18. — La fameuse affaire de maquillage des perles est venue aujourd'hui devant le tribunal correctionnel de la Seine. On se souvient qu'un courtier en perles était accusé par le syndicat des négociants en perles, d'employer un Hindou du nom de Warma, pour procéder au maquillage des perles. Ainsi, une perle de 5,000 francs après avoir été vendue 80,000 francs aurait été soumise au procédé Warma.

Le tribunal vient de décider que l'opération du maquillage constitue une fraude, donnant ainsi raison au syndicat.

### COURAGEUSE FRANÇAISE

EXPLOIT STUPEFIANT D'UNE AVIATRICE.

Nevers, France, 18. — Madame Cayat de Castalla, pour montrer sa foi en la sûreté d'un parachute automatique, inventé par son mari, s'est jetée en bas d'un aéroplane, à une hauteur de 2,500 pieds. Le parachute a fonctionné très bien et la hardie aviatrice a atterri sans accident.

morland, N.-B. Veuillez agréer, Monsieur, avec nos remerciements anticipés l'expression de nos meilleurs sentiments.

P.A. LANDRY, Juge en chef de la Cour du Banc du Roi, Dorchester, N.-B. Ph.-L. BELLIVEAU,

## SURVIVANTS 'DU COLUMBIAN'

CINQ MATELOTS PRESQUE MORTS DE FAIM ET D'ÉPUISEMENT ONT ÊTE TROUVÉS, HIER, DANS UNE CHALOUPPE DU NAVIRE INCENDIE LE 3 MAL.

Halifax, 18.—Cinq matelots, à demi-morts de faim, ont été retrouvés, hier, couchés dans la dernière chaloupe du navire "Columbian", incendié en mer le 3 courant. Leurs onze compagnons sont décédés les uns après les autres, victimes de la faim et du froid, et chaque jour il fallait alléger la chaloupe, perdue en plein océan, du cadavre d'un des naufragés.

Le capitaine Johnson, du remorqueur "Seneca", de la marine des États-Unis, a découvert la frêle embarcation en fouillant l'horizon pour éviter les banquises, dans la région de l'île aux Sables. Il a annoncé sa découverte par la dépêche suivante: "Il y a de la Seneca".

" Dix heures avant midi, quarante milles au sud de l'île de Sable, se-couru chaloupe et l'officier Robert Teine, les matelots Kenall, Bélanger, Ludvigsen, derniers survivants de quinze matelots embarqués dans cette chaloupe. Les morts sont George Hull, Peter Trigel, Margetts, Anderson, Antonio, Richmer, Gustafson, Jaktel, Boy Dickman, Schumberger, Christensen. Tous sont morts de misère et de faim.

Le peu de nouvelles données par les rescapés, vu leur grande faiblesse, fait voir que leur sort a été terrible. Quand ils eurent épuisé la provision de biscuits qui formait leur seule nourriture, ils furent obligés de manger le cuir de leurs chaussures et de s'abreuver avec le peu d'eau de pluie qui tombait des nuages.

Trois de leurs compagnons furent si gravement brûlés avant de pouvoir s'enfuir du "Columbian" qu'ils moururent peu après.

Les pauvres naufragés sont demeurés 13 jours à la merci des flots et de la tempête. Ils virent passer trois navires mais ne purent faire des signaux.

Le "Seneca", vu l'état de maladie des cinq survivants, a changé son itinéraire et se dirige vers Halifax à toute vapeur, où ils seront transportés à l'hôpital. Il y arrivera aujourd'hui.

## LES OUVRIERS ANGLAIS

ILS FORMENT UNE GRANDE LIGUE QUI REUNIRA UN MILLION TROIS CENT CINQUANTE MILLE MEMBRES DES DIFFÉRENTES UNIONS.

Londres, 18.—Il vient de se former à Londres une grande ligue des unions ouvrières. Les mineurs, les employés de chemins de fer et les ouvriers employés au transport, soit un million trois cent cinquante mille hommes ont promis de se soutenir les uns les autres dans leurs réclamations contre les patrons.

Les membres de la Fédération des Mineurs se sont prononcés en faveur de cette nouvelle organisation. Un comité a été chargé d'organiser la nouvelle ligue.

Lors des dernières grèves, les ouvriers ont compris qu'il fallait au succès de leurs réclamations le concours de toutes les organisations ouvrières. Par exemple, lors de la grève des ouvriers employés au transport, les employés de chemins de fer ont continué leur travail, et les tentatives faites pour empêcher le transport des marchandises ont échoué dans presque tous les cas. De même, lorsque les mineurs déclarent une grève, ils ne sauraient avoir de succès si les employés de chemins de fer ne refusent pas de transporter le charbon que les compagnies, la plupart du temps, ont en réserve.

En réunissant les trois unions, les chefs croient que les résultats de leurs grèves seront tout autres.

Robert Smillie, M. P., président de la Fédération des Mineurs, dont les membres sont au nombre de 800,000, croit que la nouvelle ligue fera disparaître les grèves et les fermetures générales; il existe que les représentations des chefs de ces un million cinq cent mille hommes suffiront pour attirer la considération très sérieuse des patrons.

### DURS A PLACER

LES CADETS N'ONT PAS DE CHANCE D'AVANCEMENT.

Halifax, 18.— On vient de conclure des arrangements avec l'Amirauté anglaise aux termes desquels on ne prendra pas plus de huit cadets du collège naval d'Halifax dans la marine britannique, chaque année. Depuis quelque temps l'Amirauté anglaise n'avait pas pris un seul cadet parmi les élèves du collège d'Halifax, et comme les navires de la flotte canadienne sont plutôt rares, la situation offerte aux jeunes gens qui se destinaient à la marine n'était pas très brillante.

L'Amirauté a écrit qu'elle consentait à prendre pas plus de huit cadets par année. Les aspirants de la marine anglaise ne reçoivent qu'une solde extrêmement modique, de sorte qu'il est nécessaire qu'ils soient aidés par leurs parents.

### UNE VEINE INATTENDUE

Reims, 18.— Un sous-officier aviateur est parti pour Paris avec un passager à bord de son monoplane. En arrivant près de Thillois (Marne), il a fait une chute causée par une panne de moteur. Il est tombé sur une voiture attelée de deux chevaux. L'aviateur et son passager sont sortis indemmes de l'accident; seuls les chevaux ont été blessés.

# AU MAGASIN GOODWINS

Tissus ombrés Toiles de Jouy, etc.

Réduits de 1.75, 2.25, 2.50, 2.75 et 3.00 à 1.39.

Nous avons vu ailleurs, annoncées à 3.00, les belles cretonnes ombrées, dessins de Fragonard, Boucher et Watteau, époque Louis XVI et Marie-Antoinette, que nous vendons, nous, 1.75.

Et, bien que notre prix ordinaire soit, par conséquent, fort peu élevé, nous l'abaisserons encore jusqu'à 1.39.

Il en sera ainsi pour ces belles toiles fleuries, françaises et écossaises, et pour les marchandises du même genre employées pour rideaux, draperies et couvertures, que nous avons vendues jusqu'à maintenant... 3.00 la vg.

A partir de Mardi, elles seront à... 1.39 la vg.

Nous ne comptons pas prendre plus d'un jour ou deux à les écouter.

Venez et fournissez-vous, avant qu'elles s'en aillent toutes.

Le prix est hors de proportion avec la valeur.

Rayon des Garnitures de maison, 2ème étage.



## PETIT CARNET POUR L'EUROPE

Mme Gonzalve Desaulniers et son fils Raymond, s'embarqueront mercredi matin à bord de "La Provence" pour un voyage de plusieurs mois en Europe. M. Desaulniers profitera de ce voyage, pour parfaire ses études financières.

Mme P. Martineau et F. Granger, accompagnés de Mlle Henriette Granger et Marguerite DesRerses, s'embarqueront également à bord de "La Provence" pour un séjour de quelques mois en France.

## UNION CATHOLIQUE

REUNION DU CERCLE DES HOMMES D'AFFAIRES.

Le Cercle des hommes d'affaires de l'Union Catholique s'est réuni hier après-midi, dans la salle de l'Union Catholique, rue Bleury. M. Pierre DesForges, sous forme de causerie, a cherché à indiquer les causes de la crise monétaire actuelle. La crise universelle a son contre-coup au Canada, mais il y a des causes locales et il en indique plusieurs, surtout la spéculation sur les lots qui n'ont donné aux acquéreurs que des taxes à payer au lieu de revenus.

Le Dr Ranger déplore la subdivision des terres, mais il croit que le luxe, qui immobilise tant d'argent, quand il ne l'engoluit pas, est une des causes de la crise actuelle.

M. Médéric Martineau croit que le pays s'est développé trop vite, comme certains enfants qui ont une taille disproportionnée à leur âge. Nous possédons autant de chemins de fer que les États-Unis qui ont cependant dix fois plus de population. Les millions que la construction de ces trois transcontinentaux a absorbés sont improductifs à cause du peu de trafic que notre population leur procure actuellement.

Le manque d'économie du peuple, qui trouve à ses portes mille occasions de dépenser, contribue aussi au malaise général.

Les membres du Cercle des hommes d'affaires étudieront à une prochaine réunion la question des théâtres de vues animées, leur influence pernicieuse et les moyens pratiques d'en diminuer le nombre.

### L'AFFAIRE ROSENTHAL

New-York, 18.— Madame Lilian Rosenthal, la femme d'un des hommes électrocutés pour le meurtre de Rosenthal, a fait à des reporters le récit complet de tout ce qu'elle sait de l'affaire. Lors de son témoignage, une objection soulevée par l'avocat de Becker l'empêcha de continuer. Elle prétend que son mari, la veille de sa mort, lui recommanda de dire toute la vérité. Il lui affirma que Rose et Becker étaient les coupables. Harry et Frank seuls tirent des coups sur Rosenthal. Elle confie également qu'un reporter lui dit que si elle témoignait elle s'en repentirait.

### LES MAÇONS DU MISSOURI

Saint-Louis, M., 1

VERS LA PAIX

BIENVENUE OFFICIELLE AUX MEDIATEURS

Le Duc de Connaught envoie un télégramme aux représentants des trois nations, chargés de régler le différend américano-mexicain. — M. Burrell ira les recevoir à Niagara Falls.

VILLA ATTAQUERA SALTILLO

Niagara, Ont., 18. — Le télégramme suivant a été envoyé hier à Clifton House, de la part de Son Altesse Royale le Duc de Connaught, Gouverneur-Général du Canada:

"En ma qualité de Gouverneur-Général, je vous souhaite la bienvenue à votre arrivée sur le sol canadien. J'exprime en même temps le ferme espoir que vos efforts et ceux de vos collègues, pour rétablir la paix, obtiendront un succès rapide et marqué."

(Signé) ARTHUR.

Reçu par Senor Ipanema Moreira, secrétaire de l'Ambassade du Brésil, le télégramme fut transmis sur le champ à l'Ambassadeur Da Gama, au Ritz Carlton, de New-York. Il est probable que les médiateurs, une fois leurs conférences diplomatiques terminées, se rendront à Ottawa pour rendre visite au gouverneur-général.

Ottawa, 18. — M. Martin Burrell, ministre de l'Agriculture, a été nommé par le gouvernement canadien pour aller souhaiter la bienvenue aux envoyés de la paix, qui doivent arriver aujourd'hui et demain à Niagara.

Un banquet sera donné aux délégués, sous la présidence officielle de M. Burrell, qui y présentera les souhaits du gouvernement.

Le ministre des Postes, M. L. P. Pelletier, a aussi fait parvenir ses souhaits de bienvenue aux délégués.

VILLA PRET A L'ATTAQUE

El Paso, 18. — Villa est arrivé ici d'Hidalgo, base de ses opérations, avec une forte artillerie. Pablo Gonzales, parti depuis quelques jours de Tampico, doit le rejoindre aujourd'hui pour diriger immédiatement l'action sur Saltillo.

Les munitions sont considérables, les troupes bien disposées. Villa se montre de son côté très confiant. La seule présence du général Maximo Herrera, sous les murs de Saltillo, indique que le chef des Constitutionnalistes a l'intention de porter un coup décisif.

Washington, 18. — Les délégués de Huerta et les représentants des Etats-Unis sont en route pour Niagara. Cependant, les Mexicains s'arrêteront trois jours à New-York, avant de se rendre en Canada.

Deux des médiateurs sont aussi partis hier soir.

Les délégués mexicains ont eu une entrevue de deux heures avec les médiateurs. On y a probablement parlé de la situation générale au Mexique, de sorte que les trois représentants d'Amérique du Sud sont, à l'heure actuelle, parfaitement au courant de ce qui s'est passé jusqu'ici.

Après le dîner offert aux Mexicains par l'ambassadeur espagnol, le juge Lamar et M. Lehman, se sont entretenus avec les trois délégués de Huerta. Avant de quitter la capitale, les délégués de Huerta se sont rendus chez M. Bryan et lui ont présenté leurs hommages, en laissant leur carte. M. Bryan leur a rendu la même politesse.

Les délégués mexicains ont refusé de déclarer qu'ils se joignent à leur mission. Ils ont reçu les journalistes avec courtoisie, mais ils n'ont rien dit qui soit de nature à faire prévoir quelle ligne de conduite ils adopteront. On croit, cependant, qu'ils sont très optimistes sur les résultats de la médiation. Ils ne savent combien de temps dureront les délibérations, mais ils sont convaincus que leur voyage n'aura pas été inutile.

Quelques personnes ordinairement bien renseignées déclarent que les trois Mexicains ne viennent pas à Niagara représenter seulement Huerta, mais tout le peuple mexicain qui habite le territoire dominé par les fédéraux.

En théorie, les délégués viennent régler un point de droit international. Ils admettent que le problème principal est la pacification du Mexique.

D'un autre côté, tous ceux qui approchent M. Wilson et M. Bryan déclarent qu'il ne s'agit plus de régler seulement l'incident de Tampico, mais aussi toute la situation mexicaine.

On déclare que Vera-Cruz restera au pouvoir des Etats-Unis, tant qu'un gouvernement stable ne sera pas établi.

Washington, 18. — Les délégués de Huerta sont arrivés ici hier après-midi. Ils ont, hier soir, été les hôtes d'honneur à un dîner donné à l'Ambassade d'Espagne. Les autres convives étaient: les trois médiateurs; l'Ambassadeur Da Gama, les Ministres Naon et Suarez, et les Commissaires des Etats-Unis, le juge J. R. Lamar et Frederick W. Lehmann, le secrétaire Foderick et plusieurs fonctionnaires américains, espagnols et mexicains.

Le Secrétaire d'Etat Bryan n'a pu assister à ce dîner, car il a dû assister à une représentation donnée au profit des œuvres de charité.

En réponse aux représentations faites par M. Wilson et M. Bryan au sujet de la disparition du soldat américain Samuel Parks, le Ministre des Affaires Etrangères Ruiz a déclaré qu'une enquête sera immédiatement faite sur cet incident.

Le Secrétaire d'Etat Bryan n'a pu assister à ce dîner, car il a dû assister à une représentation donnée au profit des œuvres de charité.

En réponse aux représentations faites par M. Wilson et M. Bryan au sujet de la disparition du soldat américain Samuel Parks, le Ministre des Affaires Etrangères Ruiz a déclaré qu'une enquête sera immédiatement faite sur cet incident.

Le Secrétaire d'Etat Bryan n'a pu assister à ce dîner, car il a dû assister à une représentation donnée au profit des œuvres de charité.

En réponse aux représentations faites par M. Wilson et M. Bryan au sujet de la disparition du soldat américain Samuel Parks, le Ministre des Affaires Etrangères Ruiz a déclaré qu'une enquête sera immédiatement faite sur cet incident.

Le Secrétaire d'Etat Bryan n'a pu assister à ce dîner, car il a dû assister à une représentation donnée au profit des œuvres de charité.

LA NAVIGATION

CENT GOELETTES EN DANGER

CENT BATEAUX DE PECHE SONT EMPRISONNES DANS LES GLACES, A L'ENTREE DU DETROIT DE CAUSO.

Une dépêche, venant d'Halifax, a créé tout un émoi dans les cercles maritimes. D'après cette nouvelle, cent goélettes pécheuses parties pour les régions du nord sont emprisonnées par les glaces dans le détroit de Causo. Le gouvernement canadien en réponse à l'appel des navires en péril, envoie le brise-glace "Minto" à leur secours.

LE VOYAGE DU "VATERLAND".

Le premier voyage du paquebot géant, de la ligne Hamburg-Américaine, le "Vaterland", s'accomplit d'une manière excellente. Le capitaine a envoyé un message annonçant que la vitesse de 23 1-2 nœuds à l'heure est atteinte, et cela sans vibration aucune.

RARETE DE MATELOTS.

Le navire "Normannia" a retardé son départ de plusieurs heures samedi, n'ayant pas le nombre de matelots voulus pour prendre la mer. Les marins sans-travail sont très peu nombreux cette année.

ARRIVAGES.

—Glendene, Sabine, Cie Furness Withy Co., Pointe du moulin à vent.

—Chiltern Range, Philadelphie, Cie Furness Withy Co., au hangar No 13.

—Laurentic, Liverpool, Cie White Star Dominion.

—Kendal, Louisbourg, Cie Black Diamond.

—Norhilda, San Domingue, McLean & Kennedy.

DEPARTS.

—Andania, Southampton, ligne Cunard, hangar No 12.

—Scandinavian, Glasgow, ligne Allan, hangar No 24.

—Lettitia, Glasgow, Cie R. Reford, hangar No 11.

—Scotian, Glasgow, ligne Allan, hangar No 3.

—Canada, Liverpool, ligne White-Star-Dominion, hangar No 8.

—Normannia, Puerto, Mexique; Robert Reford Co., Pointe du Moulin à vent.

—Manchester, de Manchester, Furness Withy, au hangar No 13.

DANS LE PORT.

—Millpool, Philadelphie, au hangar No 8.

—Manxman, Bristol, ligne Dominion, hangar No 6.

—Brand, Bokestall, Barbades; ligne Dominion, hangar No 6.

—Gerty, ligne Austro-Américaine, Trieste, hangar No 6.

—Carrigan Head, Rotterdam, ligne Allan, quai des commissaires.

—Fremona, Melling, Compagnie Robert Reford, hangar No 13.

—Crown of Cordova, de Saint-Kitts, Robert Reford, Pointe du Moulin à vent.

—Mount Royal, Londres, Pacifique Canadien, hangar No 7.

—Brownlee, Philadelphie, agents T. R. McCarthy, Pointe du Moulin à vent.

—Thyra Menier, San Domingue, McLean Kennedy & Co., au quai de la Cie Canada Sugar.

—Inishowen Head, Dublin, McLean & Kennedy, quai Tarte.

—Batiscan, Louisbourg, Cie Black Diamond, à Hoche-la-ga.

—Royal Edward, Bristol, Canadien Nord, hangar No 10.

HORS DE DANGER.

Saint-Jean, Terre-neuve, 18. — Le navire "Tritonia" venant de Glasgow, et emprisonné dans les glaces de la baie Notre-Dame pendant 2 semaines, est maintenant hors de danger et arrivera probablement à Montréal lundi.

LE THEATRE EN MER.

Londres, 18. — Les actrices Cyril Maude, Vesta Tilley, Mm. George Robey et Barclay Gammon, donneront une représentation de vaudeville, au départ du navire de la ligne Cunard "Aquitania", avant son départ pour l'Amérique, le 29 courant. Une puissante compagnie de théâtre de Londres a l'intention de créer un itinéraire pour troupes théâtrales sur les navires dans tous les grands ports du monde.

LE TUNNEL DES SELKIRKS

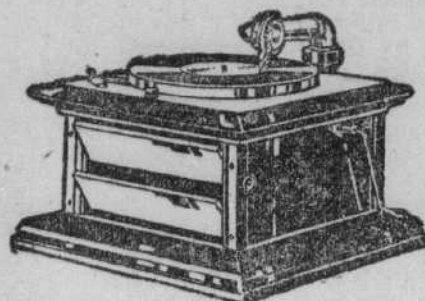
On s'attend à ce que le tunnel des Selkirks, dont la construction est poussée activement depuis décembre dernier, soit terminé vers la fin de 1916; les travaux avancent rapidement, le tunnel étant actuellement foré de plusieurs centaines de pieds de chaque côté du mont McDonald qui l'arrière doit traverser de part en part, accomplissant ainsi un trajet de près de cinq milles en-dessous de l'un des plus hauts pics des Rocheuses. Ce tunnel, le plus long d'Amérique, coûtera au C. P. R. plus de \$10,000,000, mais raccourcira la ligne de 6 milles, éliminera cinq milles et demi de remises à neige et abaissera la rampe de 513 pieds. Les moyens les plus modernes d'électrification seront employés pour traverser les trains, car il serait impossible de faire circuler les locomotives à vapeur dans ce long couloir souterrain. La route actuelle qui est fort pittoresque, ne sera pas détruite; au cours de l'été, les trains de touristes y circuleront, car c'est là que se trouvent les plus beaux paysages des Rocheuses; seuls les trains express et de fret traverseront le tunnel en été tandis que dans l'hiver, tout le trafic se fera par là. La construction de ce long passage et les méthodes de forage employées par les contracteurs éveillent l'attention des ingénieurs du monde entier. M. G. Sullivan, vice-président, et J. G. Sullivan, ingénieur en chef du Pacifique Canadien, ont la direction des travaux.

Procurez-vous un Graphophone Columbia

à conditions faciles

Le Columbia est reconnu depuis longtemps le meilleur des instruments parlants et chantants. Le son clair, distinct du Columbia n'est que l'une de ses caractéristiques exclusives. Comme beaucoup d'autres articles de qualité supérieure il a été imité, — imité seulement, et permettez-nous de vous assurer qu'aucun autre instrument n'est "aussi bon". Les vignettes représentent trois instruments sans égal à prix également populaires.

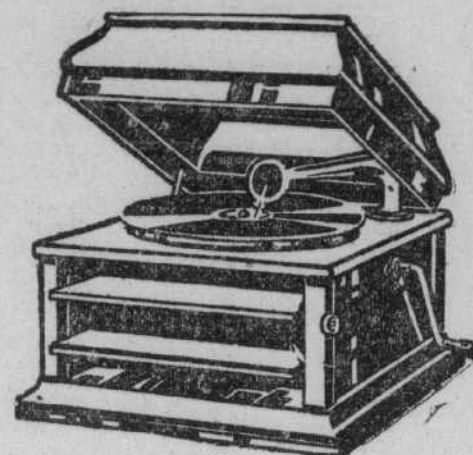
A part les machines mentionnées ci-dessous nous en avons dont les prix varient de \$20.00 à \$650.00



"ECLIPSE"

Chêne ou acajou . . . . .

\$32.50



"FAVORITE"

Acajou ou quart de chêne . . . . .

\$65.00

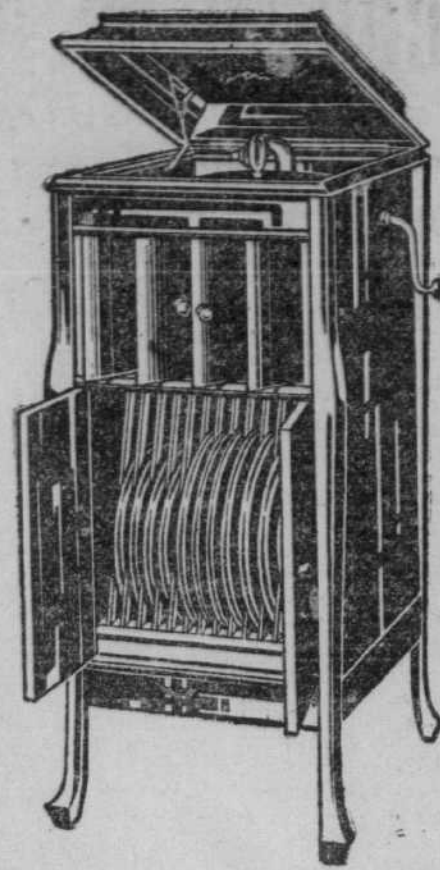
Nous avons un plan qui vous permettra de goûter tous les charmes du Columbia. Nous placerons n'importe quelle machine Columbia chez vous, sur paiement d'un faible dépôt et vous pourrez payer la balance en petits versements hebdomadaires (ou mensuels) comme vous le désirez.

"Entendre, c'est croire": nous vous invitons donc à venir entendre vos morceaux favoris sur le Columbia. Cela ne vous engage absolument à rien.

FOISY FRERES

210-216 rue Sainte-Catherine Est, angle Sanguinet.

QUARTIERS GÉNÉRAUX du gros et du détail. OUVERT les lundi, mardi, vendredi et samedi.



"LEADER" Chêne doré, fumé et fini Early English, acajou, noyer, satiné . . . . .

\$100.00



Assurez-vous que cette marque de fabrication soit sur l'instrument et les registres que vous achetez.

LES GOUTTES DE LAIT

CE QUE L'ON A ÉTÉ SOUS LA DIRECTION DE M. CHEVALIER — DIMINUTION DE LA MORTALITÉ INFANTILE — UN BEAU MOUVEMENT.

Un mouvement en faveur de l'expansion de l'œuvre des gouttes de lait par la création de dépôts centraux, se dessine actuellement avec beaucoup de chance de succès. Comme on le sait les gouttes de lait créées par l'initiative privée sont bientôt devenues une organisation quasi officielle grâce aux subventions que la ville leur accorda; cet-

Table with 3 columns: Item, 1911, 1912, 1913. Rows include: Nombre de gouttes de lait, Nombre d'enfants traités, Nombre de décès, Moyenne de la mortalité, Nombre de consultations, Nombre de visites à domicile, Chopines de lait distribuées, Lbs de glace distribuées.

En l'année 1910, le Bureau de Santé, qui avait été chargé de cette question, n'avait pu ouvrir que 4 dépôts, dont les résultats ne furent guère pratiques. M. Chevalier a pris une part très active dans l'organisation du premier congrès des Gouttes de lait, tenu à Montréal en 1913, et auquel il a (bien que n'étant pas médecin), donné un travail de la plus haute importance sur la question.

LA CULTURE DU TREFLE A SAINT-CASIMIR

Jeudi soir dernier, c'était fête à Saint-Casimir. Les cultivateurs, malgré le temps nuageux, s'étaient rendus en grand nombre à la salle des Conférences du village, pour entendre parler de la culture du trèfle en vue de la production de la graine. M. Léon Brown, le conférencier officiel du département de l'agriculture de Québec, était tout trouvé pour nous dire les avantages de la culture de cette plante qui a tant favorisé l'avancement de notre agriculture.

M. Jean-Charles Magnan, l'agronome officiel, présenta au public le conférencier. Celui-ci a renseigné les cultivateurs, d'une façon claire et nette au sujet de cette culture, et il a bel et bien prouvé que dans toutes les paroisses de la province, chaque cultivateur pouvait récolter lui-même, sur sa terre, la graine de trèfle dont il a besoin pour ses semences.

Le conférencier et l'agronome officiels, après une courte discussion, ont réussi à faire promettre aux cultivateurs présents à l'assemblée, d'essayer cette année, à expérimenter la culture du trèfle, en vue de la production de la graine.

te semaine la municipalisation s'est effectuée par la décision du bureau des commissaires qui placeront les gouttes de lait sous la tutelle de M. le Dr Boucher, directeur du service municipal d'hygiène; cette œuvre existait depuis 1910 sous la direction de M. Albert Chevalier qui avait réussi à montrer en si peu de temps les bienfaits qu'on en pouvait attendre. On y fera la constatation consolante qu'elles ont contribué à faire diminuer sensiblement la mortalité chez les enfants. L'Assistance Municipale, berceau des gouttes de lait, a été organisée en 1905. Ses premiers officiers en charge furent MM. A. Bienvenu, directeur, et A. Chevalier, assistant-directeur. A la fin de l'année 1910 (en novembre), M. Albert Chevalier prit charge de ce département. En 1911, à la demande du premier Bureau des Commissaires, l'Assistance Municipale s'est occupée des Gouttes de lait, dans le but de combattre la mortalité infantile. Voici le résultat de son travail:

Table with 3 columns: Item, 1911, 1912, 1913. Rows include: Nombre de gouttes de lait, Nombre d'enfants traités, Nombre de décès, Moyenne de la mortalité, Nombre de consultations, Nombre de visites à domicile, Chopines de lait distribuées, Lbs de glace distribuées.

En l'année 1910, le Bureau de Santé, qui avait été chargé de cette question, n'avait pu ouvrir que 4 dépôts, dont les résultats ne furent guère pratiques. M. Chevalier a pris une part très active dans l'organisation du premier congrès des Gouttes de lait, tenu à Montréal en 1913, et auquel il a (bien que n'étant pas médecin), donné un travail de la plus haute importance sur la question.

LA CULTURE DU TREFLE A SAINT-CASIMIR

Jeudi soir dernier, c'était fête à Saint-Casimir. Les cultivateurs, malgré le temps nuageux, s'étaient rendus en grand nombre à la salle des Conférences du village, pour entendre parler de la culture du trèfle en vue de la production de la graine. M. Léon Brown, le conférencier officiel du département de l'agriculture de Québec, était tout trouvé pour nous dire les avantages de la culture de cette plante qui a tant favorisé l'avancement de notre agriculture.

M. Jean-Charles Magnan, l'agronome officiel, présenta au public le conférencier. Celui-ci a renseigné les cultivateurs, d'une façon claire et nette au sujet de cette culture, et il a bel et bien prouvé que dans toutes les paroisses de la province, chaque cultivateur pouvait récolter lui-même, sur sa terre, la graine de trèfle dont il a besoin pour ses semences.

Le conférencier et l'agronome officiels, après une courte discussion, ont réussi à faire promettre aux cultivateurs présents à l'assemblée, d'essayer cette année, à expérimenter la culture du trèfle, en vue de la production de la graine.

DANS LE MONDE OUVRIER

LES LYERS ANNUELS.

La société de protection des locataires pauvres prend d'actives mesures pour abolir le système des loyers annuels.

Une grande assemblée pour organiser cette campagne a été tenue hier après-midi, à la salle Prince Arthur.

Toutes les associations ouvrières vont entrer dans le mouvement.

LES ELECTRICIENS.

Les électriciens de Montréal convoquent une grande assemblée des hommes du métier, pour mardi soir.

La réunion aura lieu dans les bureaux de l'agent d'affaires de l'union des électriciens, au Temple du Travail.

Il s'agit de former un conseil de district.

ASSEMBLEE DE PROPAGANDE.

L'union internationale des plombiers et poseurs d'appareils de chauffage, No 144, organise une grande assemblée ouverte, pour le 26 mai courant, à la salle Saint-Joseph, 182 rue Sainte-Catherine-Est.

Le comité de propagande du parti ouvrier, ainsi que le comité d'organisation du conseil des Métiers et du Travail, y seront représentés par leurs membres les plus distingués et leurs orateurs les mieux connus.

Unionistes et non-unionistes sont cordialement invités à cette assemblée qui est réservée aux hommes du métier.

LE PARTI OUVRIER ANGLAIS.

Le parti ouvrier anglais a décidé récemment de présenter au moins 100 candidats aux prochaines élections générales dans le Royaume Uni.

L'ECURAGE DU SYSTEME

ON ANNONCE POUR LA SEMAINE DU GRAND MENAGE UN NETTOYAGE CHEZ LES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX.

La semaine du grand nettoyage s'annonce bien: non seulement Montréal se prépare à faire son "borda" mais Concordia fera aussi le ménage dans le personnel de ce service. C'est la nouvelle qui court les couloirs de l'hôtel de ville.

Disons tout de suite, ce qu'aucun journal n'a rapporté, que le fonctionnaire renvoyé pour avoir sollicité et reçu un pot-de-vin de \$1,000, était at-

taché au service des égouts, et l'on comprendra pourquoi l'on veut assainir ce département. Pour mettre fin à ce système de corruption, la ville va d'abord commencer par ne plus donner de contrat, nous annonce M. le Commissaire Hébert.

—Nous allons acheter nous-mêmes nos matériaux, nous dit-il, et créer un magasin municipal; c'est le seul moyen à prendre si nous voulons mettre fin à l'industrie des pilliers. Nous pourrions faire faire nos travaux par un entrepreneur à commission fixe, il n'aura pas à passer par Pierre, Jean ou Jacques, ni à contracter des emprunts onéreux pour faire nos travaux comme c'est le cas la plupart du temps; il évitera ainsi de payer de lourds intérêts et d'avoir à nourrir des requins qui semblent avoir suivi jusque-là la barque municipale; donc, économie pour lui et pour nous, puisqu'à la fin c'est la ville qui paie.

M. Hébert dit que même la ville pourrait avec bénéfice construire une briqueterie pour son propre usage.

Toutes ces réformes tendent à la municipalisation, politique chère à M. Hébert.

LES FACULTES DE DROIT

ET L'HONORABLE M. MONK.

A une réunion tenue le vendredi, 15 mai courant, la Faculté de Droit de l'Université Laval à Montréal, a adopté l'ordre du jour suivant:

"La Faculté de Droit de l'Université Laval à Montréal a appris avec un profond chagrin la mort de l'honorable F. D. Monk;

"Membre de cette Faculté depuis nombre d'années, M. Monk a pris une large part à son succès et à celui de l'Université Laval et il a mérité la reconnaissance de tous ceux qui comprennent l'importance de l'enseignement supérieur;

"Professeur titulaire de la chaire de droit constitutionnel, M. Monk a communiqué la connaissance de cette branche du droit à plusieurs générations d'étudiants, et, par l'étendue de son enseignement, il a puissamment contribué à tourner les esprits qu'il formait vers l'étude approfondie des constitutions anglaise et canadienne;

"An nom de ses professeurs, au nom de ses élèves anciens et actuels, la Faculté de Droit dépose sur la tombe de cet homme remarquable l'expression de ses regrets et elle prie la famille de ce cher disparu d'accepter ses condoléances et ses vives sympathies."

MORT DU DR LANOUILLE

Manchester, N. H., 18. — Le docteur Jos. E. Lanouillette, l'un des plus habiles médecins du New-Hampshire est mort hier. Il fut chirurgien dans la milice canadienne de 1873 à 1881. Il se distingua en 1885, par son travail héroïque contre le fleau de la petite vérole.

Advertisement for Laxatives Na-Dru-Co, offering relief for constipation and digestive issues.

# COURRIERS PROVINCIAUX

(Des correspondants du "Devoir")

## VILLE DE QUEBEC

### LE MEURTRE DE SAINT-SAUVEUR.

Québec, 18. — Le coroner Jolicoeur est parti pour Montréal afin de faire photographier d'après le système Bertillon les empreintes digitales qu'il y a sur le marteau avec lequel Mile Marie Blanche Dubois a été tuée.

### QUATRE ELECTROUTES

Québec, 18. — Quatre Russes ont été électrocutés au sommet d'un poteau à Black Lake, Mégantic. Les quatre hommes étaient à poser des fils électriques pour l'introduction de la lumière électrique dans une maison; s'appuyant l'un sur l'autre, ils montèrent dans un poteau et l'un d'eux touchant par mégarde un conduit chargé de 50,000 volts, tous furent foudroyés du coup. Le coroner Delage a fait enquête et a rendu un verdict conforme aux circonstances de la mort des quatre victimes.

### LA TAXE PERSONNELLE

Québec, 18. — Le Conseil Central des Métiers et du Travail de Québec a adressé au Conseil municipal une pétition demandant que les contribuables âgés de 60 ans et plus soient exemptés du paiement de la taxe personnelle. C'est une question qui ne sera pas populaire parmi nos édiles qui préchent sur tous les tons qu'on ne peut songer à diminuer le revenu de la ville.

### PROV. MARITIMES

Québec, 18. — Un Montréalais, M. Adolphe Brassard, architecte, a remporté le premier prix au concours de la commission de l'Exposition Provinciale, ouvert à tous les ingénieurs civils et architectes, pour le meilleur plan d'une estrade comme celle que la commission se propose d'ériger, après la prochaine exposition, sur les terrains de Stadacona. Les plans envoyés au concours restent, selon une des conditions, la propriété de la commission. Une somme de \$1,000 était offerte en prix. Le premier prix était de \$500, le second de \$300 et le troisième de \$200. Le second prix a été décerné à M. Camille Lessard, ingénieur civil de Québec, et le troisième à MM. Doucet et Morisset, architectes de Montréal. Il y avait huit concurrents, deux de Québec, trois de Montréal, un d'Ottawa et deux de Toronto.

### LA GUERRE EST DECLAREE

Québec, 18. — La ville de Québec menace d'entrer en guerre contre la Commission du Transcontinental et son président, le major Leonard. À la prochaine séance du conseil, l'échevin Cannon, leader, proposera une motion censurant le major Leonard pour son attitude hostile à Québec, et enjoignant à la Commission du Transcontinental de commencer les travaux de la gare Union et de la gare au Marché Champlain dans un délai de trente jours, à défaut de quoi, la ville prendra des procédures pour reprendre possession de ce marché et obtenir compensation pour les dommages subis pour la négligence de la commission à remplir les conditions de son contrat.

## UNE FORTUNE

Québec, 18. — Un cultivateur de Saint-Urbain de Charlevoix, M. Thaddée Harvey, a fait une découverte qui lui vaudra peut-être une petite fortune. En traversant un bois peuplé de ramiers, il a découvert une qualité qu'il a transportée chez lui avec l'intention de faire l'élevage de ces précieuses bêtes. La peau du renard a une valeur de \$1,000 à \$1,500; c'est dire que ce cultivateur veinard a trouvé une fortune.

## NOUVEAU REGIMENT

Québec, 18. — Un nouveau régiment figurera cette année au camp de Lévis; c'est la 5ème brigade d'artillerie qui vient d'être organisée par le Lt-colonel C. A. Chauveau, ex-commandant du 89ème régiment de Rimouski. Le régiment comprendra deux batteries d'artillerie avec en plus la colonne d'ammunition.

## DES SUITES DE L'APPENDICITE

Québec, 18. — Le jeune Paul Arthur Blouin, fils de M. Paul Blouin, surintendant des bois et forêts et élève de rhétorique au séminaire de Québec, est mort vendredi après-midi, après deux jours de maladie, des suites d'une opération pour l'appendicite. Le défunt n'était âgé que de 18 ans et 6 mois.

## LA PROIE DES FLAMMES

Québec, 18. — Une grange et un hangar appartenant à M. Joseph Samson, cultivateur de Notre-Dame de Lévis, ont été détruits d'un incendie survenu dans la nuit de vendredi à samedi. Les pertes de M. Samson sont \$4,000 environ et il n'a que peu d'assurances.

## OTTAWA

PANDORE DISTRAIT.  
Ottawa, 18. — Peter Kieth, agent de la police d'Ottawa, a comparu samedi matin en cour de police pour répondre à une accusation de vol avec effraction. On prétend que Kieth pénétra dans une maison du quartier qu'il était chargé de surveiller, rue O'Connor, et, comme il était en train de fouiller les poches des pensionnaires de l'endroit, il fut surpris par le maître de la maison et prit la fuite sans avoir été reconnu, cependant. La chose fut rapportée aux autorités de la police et tous les agents de service cette nuit-là alignèrent pour passer l'examen. La femme du propriétaire de la maison comblée n'eut pas d'hésitation à reconnaître Kieth.

## M. COCHRANE DE RETOUR

Ottawa, 18. — M. Frank Cochran, ministre des chemins de fer est de retour d'une croisière de deux mois sur la Méditerranée. Le ministre est en parfaite santé.

## CONSUL AU CANADA

Ottawa, 18. — La Gazette Officielle de cette semaine contient l'approbation royale pour les consuls suivants au Canada:  
M. Charles Göthard Gylfe Anderberg, consul de Suède à Montréal, pour l'Amérique Britannique du Nord, moins la Colombie Anglaise.  
M. Sydney E. Oland, consul du Chili, à Halifax.  
Le sénateur Don Francisco P. Caballero, consul de Cuba, à Toronto.  
M. Robert Lukes, vice-consul d'Autriche-Hongrie à Winnipeg.  
M. Edward G. Tanguay, vice-consul du Paraguay à Québec, et M. Jacques Neville, vice-consul d'Uruguay, à Halifax, pour la Nouvelle-Ecosse.

## ONTARIO

### ELECTIONS ONTARIENNES

Lindsay, Ont., 18. — Les libéraux de Victoria-Sud ont choisi hier leur candidat en vue des prochaines élections. M. C. E. Weeks a été choisi.

### BANQUET LOYALISTE

Toronto, 18. — Un banquet sera donné demain, à Toronto, en l'honneur du 150ème anniversaire du départ de Lord Milford, le 15 mai 1763, à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick. Son Altesse Royale le Duc de Connaught y assistera.

### L'ORGANISATION DE CE BANQUET A ÉTÉ CONFÉE À LA N. E. L. ASSOCIATION OF CANADA.

### IL SE SUICIDE

Brockville, 18. — Edgar Cliffe, de Lansdowne, a été trouvé noyé dans un marais près de sa ferme. On croit que le défunt s'est suicidé dans un moment d'aliénation mentale.

### MOYSES À L'HOPITAL

Toronto, 18. — Le bruit court que J. W. Moyses, contre qui un mandat d'arrêt a été émis, a été admis à l'hôpital près de Toronto sinon dans la ville même. Moyses serait souffrant de neurasthénie. Son avocat M. H. Lannox, C.R., ne veut ni confirmer ni nier la nouvelle.

## DANS L'OUEST

Vancouver, C. A., 18. — Le procès du Chinois Jack Kong, accusé du meurtre de Madame Millard doit se commencer demain et il paraît que cette dernière est en parfaite santé et viendra à la cour, au cours du procès comme témoin.

## PROV. MARITIMES

### MME ATKINSON COMPARAIT.

Sydney, N. E., 17. — Mme B. Atkinson a comparu samedi, en Cour Supérieure, devant le juge M. R. Hearn, dans la cause du meurtre de son mari, Benjamin S. Atkinson.

### OUVERTURE DU PARC DOMINION

L'ouverture de la dixième saison d'amusement au Parc Dominion était anxieusement attendue par le public montréalais, s'il faut en juger par la foule innombrable qui s'est rendue à l'ouverture du Parc Dominion dimanche dernier. Cette nouvelle a été créée une sensation dans le monde des policiers.

### ETATS-UNIS

#### LA CLAUSE DU PAVILLON

Washington, 18. — Malgré l'opposition de plusieurs sénateurs au rappel de la clause du pavillon, le sénateur Kem, chef de la majorité, croit que le débat sera tenu dans une dizaine de jours, et que le vote sera pris le 25 mai. Toutefois, il faudra diriger plusieurs amendements et en disposer. On croit généralement que le bill ne sera pas adopté tel que rédigé à la Chambre des Représentants. Les sénateurs qui conduisent le débat en faveur du bill, sont le sénateur et le démocrate Landon. L'amendement proposé par le sénateur Simmons, déclarant que les Etats-Unis, en rappelant la clause du pavillon ne renoncent à aucun de leurs droits sur le canal. Le sénateur Walsh a terminé les séances de la semaine dernière, par un discours en faveur du rappel de la clause. Le sénateur Walsh déclare qu'aucun traité n'enlève la liberté des Etats-Unis sur la question des taxes dans le canal de Panama. Mais il se prononce en faveur du rappel de la clause parce qu'il croit ce rappel juste.

#### LA PERSE EST RUINEE

Berlin, 18. — Un officier allemand écrit dans la revue officielle de l'état-major que la Perse est ruinée. Tous les gens de quelque fortune ont quitté le pays et parmi ceux qui y restent encore le nombre des banquiers est tel que plus en plus nombreux. Ceux qui ont de l'argent vivent à l'étranger et placent leurs capitaux dans des banques.

#### CHINE

#### L'EMPRUNT CHINOIS

Londres, 18. — Une dépêche de Shanghai, 18. — Une dépêche de Shanghai au "Daily Mail" donne des détails au sujet de l'emprunt contracté par la Chine pour la construction de chantiers navals à Foochow. On se servira uniquement d'ingénieurs et de matériel américains. D'après la dépêche le gouvernement touchera dix millions trois mois après la conclusion du contrat, et il en disposera à son gré. Vingt millions seulement seront consacrés à la construction des chantiers. Le correspondant du "Times" à Shanghai ne peut croire que le gouvernement américain encouragera une telle entreprise.

#### FRANCE

#### VISITE DU ROI DU DANEMARK

Paris, 18. — Paris est de nouveau magnifiquement pavé depuis samedi; à toutes les fenêtres flottent les drapeaux français et danois, tandis que les balcons sont enguirlandés de fleurs.

#### ETATS-UNIS

#### LA CLAUSE DU PAVILLON

Washington, 18. — Malgré l'opposition de plusieurs sénateurs au rappel de la clause du pavillon, le sénateur Kem, chef de la majorité, croit que le débat sera tenu dans une dizaine de jours, et que le vote sera pris le 25 mai. Toutefois, il faudra diriger plusieurs amendements et en disposer. On croit généralement que le bill ne sera pas adopté tel que rédigé à la Chambre des Représentants. Les sénateurs qui conduisent le débat en faveur du bill, sont le sénateur et le démocrate Landon. L'amendement proposé par le sénateur Simmons, déclarant que les Etats-Unis, en rappelant la clause du pavillon ne renoncent à aucun de leurs droits sur le canal. Le sénateur Walsh a terminé les séances de la semaine dernière, par un discours en faveur du rappel de la clause. Le sénateur Walsh déclare qu'aucun traité n'enlève la liberté des Etats-Unis sur la question des taxes dans le canal de Panama. Mais il se prononce en faveur du rappel de la clause parce qu'il croit ce rappel juste.

## POLITIQUE ET RANGERE

### ANGLETERRE L'IRLANDE SE PREPARE

#### LES NATIONALISTES CONTINUENT A RECEVOIR DE FORTES CONSIGNATIONS D'ARMES

— 200,000 VOLONTAIRES SUR PIED AVANT DEUX MOIS POUR FAIRE FACE A CARSON.

Londres, 18. — Le malaise que les événements de la semaine passée ont provoqué en Irlande se manifeste par des incidents.

Ainsi chose remarquable, les Ulsteristes ne sont pas seuls à s'armer. Les nationalistes les relaquent et se rendent évidemment compte que les armements des Ulsteristes étaient sérieux. Des dépêches reçues à Londres annoncent le débarquement d'une cargaison de fusils et d'armes à l'usage des nationalistes.

L'on rapporte qu'un grand nombre de fusils de fabrication américaine sont entre les mains des volontaires nationalistes. Mille volontaires, partisans du Home Rule, se rassemblent à Carrick-sur-Shannon, vendredi pour faire des exercices. Les nationalistes osent même marcher dans les rues de la ville protestante de Belfast, au nombre d'un mille, mais sans armes. L'entraînement des volontaires nationalistes se répand par tout le pays et M. Landon, M.P., dit que dans deux mois 200,000 volontaires se trouveront à Dublin pour empêcher le retrait du Home Rule. Un incident piquant pour les Ulsteristes marqua la fin de la semaine dernière, dans la maison du capitaine Craig, M.P. L'on en informa les volontaires de l'Ulster qui s'empressèrent d'envoyer deux bataillons du régiment d'East Belfast, mais ce route ils apprirent que les troupes s'étaient retirées. La même chose arriva au colonel Nicholson, un des organisateurs du mouvement ulsteriste. Les esprits sont montés à Belfast, mais le colonel Ballard, le commandant du régiment Norfolk, prétend que ses soldats ont accompli leur randonnée habituelle de chaque nuit. Le correspondant du "Daily Express" annonce que la distribution des armes parmi les volontaires ulsteristes de Belfast est presque terminée et qu'à l'époque où le bill du Home Rule prendra le chemin de la Chambre des Lords, 20,000 seront prêts à recevoir leurs armes. Les deux incidents provoqués par le régiment Norfolk précipitent les armements. Samedi deux automobiles appartenant aux volontaires de pain étaient remplies d'armes qui furent toutes distribuées durant le cours de la nuit. Les volontaires de Londonderry qui, sur la demande de Redmond et de l'évêque du diocèse non-catholique, en revue des troupes le dimanche, organisent une grande manifestation pour le dimanche de la "Whitsunday". L'on se propose de réunir à Dublin tous les officiers des volontaires nationalistes en vue de se concerter pour l'avenir. 50,000 nouveaux volontaires s'enrôleront durant ce mois, croit-on.

#### LE ROI CHRISTIAN ET LA REINE ALEXANDRINE SONT REÇUS OFFICIELLEMENT PAR M. POINCARÉ.— LA CAPITALE PAVOISE.— CE QUE DISENT LES JOURNAUX.

(Spécial au "Devoir")  
Paris, 18. — Paris est de nouveau magnifiquement pavé depuis samedi; à toutes les fenêtres flottent les drapeaux français et danois, tandis que les balcons sont enguirlandés de fleurs.

#### LE CABINET FRANCAIS

#### LE CABINET FRANCAIS

Paris, 18. — Malgré les bruits contraires, on assure que le cabinet se réunira demain devant le parlement le 17 juin.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2308.— J. JOSEPH PÉRISSÉ, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2309.— ANTOINE FRÈRE, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2310.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2311.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2312.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2313.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2314.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2315.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2316.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2317.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2318.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2319.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2320.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2321.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2322.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2323.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2324.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2325.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2326.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2327.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2328.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2329.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2330.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2331.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2332.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2333.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2334.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2335.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2336.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2337.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2338.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2339.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2340.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2341.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2342.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2343.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2344.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2345.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2346.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2347.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2348.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2349.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2350.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2351.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2352.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2353.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2354.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2355.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2356.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2357.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2358.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2359.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

#### PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICIT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE NO. 2360.— GRANGER FRÈRE, LÉON, DÉFENDEUR, M. GUY, DÉFENDEUR.

## POLITIQUE ET RANGERE

### ANGLETERRE L'IRLANDE SE PREPARE

#### LES NATIONALISTES CONTINUENT A RECEVOIR DE FORTES CONSIGNATIONS D'ARMES

— 200,000 VOLONTAIRES SUR PIED AVANT DEUX MOIS POUR FAIRE FACE A CARSON.

Londres, 18. — Le malaise que les événements de la semaine passée ont provoqué en Irlande se manifeste par des incidents.

Ainsi chose remarquable, les Ulsteristes ne sont pas seuls à s'armer. Les nationalistes les relaquent et se rendent évidemment compte que les armements des Ulsteristes étaient sérieux. Des dépêches reçues à Londres annoncent le débarquement d'une cargaison de fusils et d'armes à l'usage des nationalistes.

L'on rapporte qu'un grand nombre de fusils de fabrication américaine sont entre les mains des volontaires nationalistes. Mille volontaires, partisans du Home Rule, se rassemblent à Carrick-sur-Shannon, vendredi pour faire des exercices. Les nationalistes osent même marcher dans les rues de la ville protestante de Belfast, au nombre d'un mille, mais sans armes. L'entraînement des volontaires nationalistes se répand par tout le pays et M. Landon, M.P., dit que dans deux mois 200,000 volontaires se trouveront à Dublin pour empêcher le retrait du Home Rule. Un incident piquant pour les Ulsteristes marqua la fin de la semaine dernière, dans la maison du capitaine Craig, M.P. L'on en informa les volontaires de l'Ulster qui s'empressèrent d'envoyer deux bataillons du régiment d'East Belfast, mais ce route ils apprirent que les troupes s'étaient retirées. La même chose arriva au colonel Nicholson, un des organisateurs du mouvement ulsteriste. Les esprits sont montés à Belfast, mais le colonel Ballard, le commandant du régiment Norfolk, prétend que ses soldats ont accompli leur randonnée habituelle de chaque nuit. Le correspondant du "Daily Express" annonce que la distribution des armes parmi les volontaires ulsteristes de Belfast est presque terminée et qu'à l'époque où le bill du Home Rule prendra le chemin de la Chambre des Lords, 20,000 seront prêts à recevoir leurs armes. Les deux incidents provoqués par le régiment Norfolk précipitent les armements. Samedi deux automobiles appartenant aux volontaires de pain étaient remplies d'armes qui furent toutes distribuées durant le cours de la nuit. Les volontaires de Londonderry qui, sur la demande de Redmond et de l'évêque du diocèse non-catholique, en revue des troupes le dimanche, organisent une grande manifestation pour le dimanche de la "Whitsunday". L'on se propose de réunir à Dublin tous les officiers des volontaires nationalistes en vue de se concerter pour l'avenir. 50,000 nouveaux volontaires s'enrôleront durant ce mois, croit-on.

#### LE ROI CHRISTIAN ET LA REINE ALEXANDRINE SONT REÇUS OFFICIELLEMENT PAR M. POINCARÉ.— LA CAPITALE PAVOISE.— CE QUE DISENT LES JOURNAUX.

(Spécial au "Devoir")  
Paris, 18. — Paris est de nouveau magnifiquement pavé depuis samedi; à toutes les fenêtres flottent les drapeaux français et danois, tandis que les balcons sont enguirlandés de fleurs.

# LA VIE SPORTIVE

## CE QU'ON DIT

### LE CIRCUIT MAROCAIN

L'automobile fait inlassablement la tache d'huile. Il n'est pas de pays neuf qui ne soit touché par elle et conquis. Le Maroc ne pouvait échapper à l'inévitable loi. L'année dernière c'est un journal marocain qui organisa le premier circuit avec un tel succès qu'au lendemain de cette épreuve un Automobile Club se fonda à Casablanca, de même que l'Automobile Club de France est né du succès de la première course Paris-Bordeaux-Paris gagnée par Levasseur.

Ce sera donc l'A. C. Marocain qui organisera le 1er au 12 juin prochain, le deuxième circuit, et nous souhaitons aux organisateurs le plus grand succès. Ils ont pris pour modèle les règlements adoptés jusqu'à ce jour dans nos concours de tourisme avec le régime des permis fermés et une moyenne minima de marche imposée. Etant donné l'état des routes ou plutôt des pistes marocaines, n'est-ce pas demander un peu trop à certaines catégories de concurrents. Insuffisamment puissants pour se sortir aisément des mauvais pas dans lesquels, forcément, ils se trouveront engagés au cours de leur randonnée à travers le Maroc?

Nous savons déjà, par les concurrents de l'année dernière, quel mal ils ont eu parfois à terminer les étapes quotidiennes dont la plupart étaient moins longues et moins pénibles que celles qui leur restent.

Le parcours de 1914 comporte neuf étapes: Casablanca à Rabat (100 kilom.); Fez (240 kilom.); Meknes (60 kilom.); Tadla (300 kilom.); Marrakech (250 kilom.); Mogador (190 kilom.); Safi (110 kilom.); Mazagan (160 kilom.); et retour à Casablanca (90 kilom.). Au total 1,500 kilomètres de routes qui n'ont pas toujours une allure minime imposée est de 25 kilomètres à l'heure et c'est sur le temps de marche que devront être pris tous les arrêts nécessaires non seulement aux réparations quelconques, mais aussi au ravitaillement, graissage, nettoyage, etc.; assurance pour les petites voitures, c'est plus qu'un maximum qu'on leur demande. Les catégories, au nombre de sept, sont établies d'après le cylindre du moteur et sur la base que nous avons adoptée ici même, c'est-à-dire, par fractions de 500, depuis 1 litre 500 jusqu'à 5 litres et au-dessus. On ne voit pas beaucoup les voitures de la première catégorie terminer le parcours sans pénalisations. Elles peuvent toutes faire le 25 de moyenne; mais, victimes de leurs poids élevés, elles n'ont pu supporter, sur les pistes marocaines, de telles secousses, le châssis et les organes qu'il supportent, seront tellement malmenés qu'ils auront forcément quelques faiblesses.

Est-ce bien là le but vers lequel doit tendre un comité qui désire introduire une industrie nouvelle dans un pays nouveau? Qu'il en fasse ressortir les avantages, qu'il souligne par une expérience publique les bénéfices qu'on en retirera, mais qu'il songe aussi au cadre dans lequel l'expérience se fait, et qu'il ne pose pas de conditions telles que certains concurrents se trouvent ainsi mis en présence d'impossibilités. C'est éliminer d'avance toute une série de voitures intéressantes qui n'ont aucun intérêt à aller au-devant d'un échec certain.

Le règlement adopté par l'Automobile Club marocain est parfait sauf ce petit détail qu'il convient de signaler d'autant plus que les organisateurs d'épreuves, courses ou concours, semblent enclins depuis quelque temps à accumuler les difficultés dans leurs programmes.

Paul MEYAN.

## LES "RESERVISTES" VICTORIEUX

La pratique du National samedi dernier se termine par la victoire des "Réservistes".—Partie qui ne manque pas d'intérêt.— Les équipes.

La joute pratique du National, samedi dernier, qui a eu lieu devant quelques centaines de fervents amateurs, s'est terminée par la victoire du club "Réservistes", c'est-à-dire la division d'attaque des régulars.

L'autre équipe "Régulars" était formée du "home" Bouliane, Pitre, Lalonde, Lamoureux, plus quelques substitués. La partie, tout en étant un entraînement pour les joueurs qu'avait quelque peu alourdi l'hiver, ne manqua pas d'intérêt.

Le défaut le plus saillant et le plus grave fut à certains moments l'individualisme des joueurs. Nous entendons par là cette sorte de prétention qu'on certains fervents de crosse de jouer la partie eux-mêmes, et d'enregistrer seuls le plus de points possible sans avoir recours à leurs co-équipiers. Ce défaut que l'on ne cesse de reprocher aux joueurs du National s'accusa hier dès le début de la partie. De nombreux points ont été par là manqués de part et d'autre.

Cette remarque exceptée, la partie méritait d'être vue et les joueurs, sans exception, ont droit à nos félicitations. Parmi les plus jeunes, plusieurs se sont distingués et ont fait preuve d'une habileté extraordinaire. Toutefois, les étoiles de la joute furent le fameux "home" composé de Bouliane, Pitre, Lalonde, Lamoureux. Ces quatre joueurs, dont la réputation n'est plus à faire, ont joué une partie remarquable à tous les points de vue. D'une agilité extrême, Bouliane pour sa part enregistra trois points consécutifs. Lalonde en compta deux. Tous ceux qui ont assisté à la partie d'hier s'accordent à dire que le "home" du National n'aura rien à redouter cette année. Seul celui du "Toronto" lui peut être comparé. Et à son désavantage, il va sans dire. Si le National décroche le championnat, ce qui va être tout probablement, son "home" n'y aura pas de pour peu. Parmi les régulars, Cadotte et Brault se sont particulièrement distingués. Lafleur, le gardien des buts, possède le coup d'oeil. Il a su éviter plusieurs lancers très habiles de Pitre et de Lalonde. C. Bellerose, Hamelin et Côté ont également joué une très belle partie.

Du côté des réservistes, Lachapelle a su enregistrer deux points. Degan, un point, Monviel, un point et Vincent, un point. Quoique n'ayant compté aucun point, Gauthier a fait

ALIGNEMENT

Régulars	Buts	Réservistes
Lafleur	Buts	L'Heureux
Cadotte	Points	Cattarinich
C. Bellerose	Couverts	Duckett
L. Brault	Centres	Lachapelle
E. Hamelin	Attaques	C. Deganne
Côté	Attaques	A. Degray
Bouliane	Défenses	Dulude
Pitre	Défenses	Gauthier
Lalonde	Extérieurs	Moviel
Lamoureux	Intérieurs	Dandurand
Arbitres: A. L. Caron, président du National; assistant, Lucien Provost.		
Chronométrateurs: J. Cardinal et R. Dumouchel.		
Juges des buts: Dr J. E. Boivin et M. Beaulieu.		

SOMMAIRE DES PARTIES :

1.—Réservistes—Degray, . . . 13.20
2.—Régulars—Bouliane, . . . 6.40
3.—Régulars—Bouliane, . . . 8.00
4.—Régulars—Bouliane, . . . 7.00
5.—Régulars—Pitre, . . . 1.00
6.—Régulars—Lalonde, . . . 2.10
7.—Régulars—Lamoureux, . . . 16.00
8.—Régulars—Vincent, . . . .45
9.—Régulars—Lalonde, . . . 5.00
10.—Réservistes—Lachapelle, . . . 4.15
11.—Réservistes—Lachapelle, . . . 3.00
12.—Réservistes—Monviel, . . . 2.20
13.—Réservistes—Dussault, . . . 3.00
14.—Réservistes—Lachapelle, . . . 4.0

POSITION DES CLUBS.

G.	P.	Pc.
Baltimore . . . . . 13	9	591
Rochester . . . . . 11	8	579
Buffalo . . . . . 11	8	579
Toronto . . . . . 11	8	579
Providence . . . . . 10	10	500
Newark . . . . . 9	11	450
New York City . . . . . 8	13	381
Montréal . . . . . 8	14	364

POSITION DES CLUBS.

G.	P.	Pc.
Baltimore . . . . . 13	9	591
Rochester . . . . . 11	8	579
Buffalo . . . . . 11	8	579
Toronto . . . . . 11	8	579
Providence . . . . . 10	10	500
Newark . . . . . 9	11	450
New York City . . . . . 8	13	381
Montréal . . . . . 8	14	364

## OÙ ILS JOUENT AUJOURD'HUI

LIGUE INTERNATIONALE

Baltimore à Montréal.

Newark à Toronto.

Jersey City à Buffalo.

Providence à Rochester.

LIGUE NATIONALE

New-York à Cincinnati.

Philadelphie à Chicago.

Brooklyn à Saint-Louis.

Boston à Pittsburg.

LIGUE AMERICAINE

Chicago à Philadelphie.

Saint-Louis à New-York.

Detroit à Boston.

Cleveland à Washington.

LIGUE FEDERALE

Kansas City à Baltimore.

Saint-Louis à Buffalo.

Indianapolis à Brooklyn.

Chicago à Pittsburg.

A la campagne.

Une dame descend d'auto, entre chez le pharmacien du village et demande une bouteille d'eau de Vals.

—Nous n'en avons pas, madame.

—Alors donnez-moi de l'eau de Vichy.

Le pharmacien simule des recherches qu'il sait inutiles:

—Madame, je n'en vois plus.

—Soit! je prendrai de l'eau similaire.

—Ah! madame, s'écrie l'apothicaire désespéré, c'est un fait express, nous avons vendu la dernière carbotin.

# DEUX LUTTEURS SCIENTIFIQUES SERONT AUX PRISES CE SOIR

Young Gotch et Arthur Bénard se livreront le combat de leur vie.—Si Bénard triomphe, il se proclamera champion du monde des poids-légers, suivant les règlements de la Police Gazette.

C'est ce soir que ces deux valeureux athlètes se viendront aux prises dans un match 2 dans 3 à finir, dans les magnifiques salles du Cercle Paroissial.

L'intérêt suscité par cette rencontre montre que ces deux hommes ont une grande renommée et qu'ils pourront fournir un match comme il ne s'en est jamais vu à Montréal.

Young Gotch est un lutteur de profession, et les habitués des soirées du Parc Schomer ont en plusieurs fois l'occasion de l'applaudir dans des matchs sensationnels qui sont restés gravés dans leurs mémoires.

Le manque d'espace nous empêche de publier son record qui, certes, est très intéressant. Qu'il nous suffise de mentionner qu'il a vaincu des hommes tels que Billiter et Tremblay; ce nom si en évidence dans le monde de la lutte, sont une garantie de cette soirée que nous annonçons comme devant être l'une des plus éloquentes jamais vues dans la métropole du Canada.

Arthur Bénard nous a déclaré qu'il se proclamerait champion du monde des poids-légers s'il triomphe de Young Gotch ce soir.

Comme on peut s'en rendre compte, Bénard est prêt à faire la lutte de sa vie afin de conquérir le titre de champion des poids légers, si envié de tous les lutteurs de sa catégorie.

Depuis une quinzaine, Bénard s'entraîne avec ardeur et les personnes très nombreuses qui ont eu l'avantage de le voir à la pratique, rencontrant jusqu'à quatre et cinq adversaires par soir, ne cessent de lui témoigner leur admiration et lui prêtent une grande victoire. Il s'est entraîné aussi au moyen de culture physique et de tours d'acrobatie dans lesquels il excelle.

C'est dire qu'il ne néglige rien afin

d'être en possession de tous ses moyens d'attaque et de défense et ainsi il pourra donner le plein rendement de sa valeur.

Les gens pessimistes qui ne cessent de répéter que Bénard serait un joueur aux mains de Tremblay ou de Paradis, feraient bien de venir constater, ce soir, s'il est ou non de taille à lutter avec ces deux étoiles.

Ses victoires remportées dernièrement sur Kid Gamache, de Fitchburg, Mass., champion de la marine américaine et de la Nouvelle-Angleterre, sur Lemay, de Shawinigan Falls, et sur Lemieux, de Salem, Mass., l'entraîneur de Paradis lors de son match avec Tremblay, — ce Lemieux que Bénard a réussi à renverser 10 fois en 19 minutes, sont les raisons pour lesquelles Le Cercle Paroissial fait venir à grand frais un homme de la valeur de Young Gotch.

Bénard vainqueur! ce serait une manifestation délicate comme nous n'en avons jamais vue à Montréal et cela marquerait le premier pas de l'ascension de Bénard au triomphe et inscrivait son nom au livre d'or déjà si rempli de noms d'athlètes canadiens-français.

Deux matchs préliminaires sont aussi au programme entre de bons lutteurs locaux.

Le magnifique orchestre du Cercle Paroissial, que nombre de gens ont applaudi en plusieurs occasions, se fera entendre dans un programme choisi et varié sous l'habile direction du professeur J.-B. Bouin, E.E.D.

Les portes seront ouvertes à 7 hrs 30, et le premier match préliminaire commencera à 8 hrs précises.

Les spacieuses salles du Cercle Paroissial sont situées au No 62 Boulevard Saint-Joseph Est, angle avenue Coloniale.



# Chasse peu banale de M. CLUNY C. LUKE

Les trois ours gris que l'on voit dans la vignette furent abattus en moins d'une minute avec une carabine Ross .280.

Au cours de cette même expédition il abattit 3 ours noirs, 4 ours gris, 2 chèvres, 2 caribou, 2 élans.

Il ne tira que 27 coups en tout et ne peut assez vanter sa carabine Ross .280 dont le cours du projectile est si horizontal qu'il dispense de la nécessité de déterminer les distances.

M. Luke nous assure qu'il tira une chèvre à 500 verges avec ses mires ajustées exactement de la même manière que pour un coup à 100 verges.

Nous recommandons le modèle Ross .280 pour ceux qui cherchent la carabine la meilleure pour gros gibier. Le prix est \$55.00, autres modèles Ross de \$12.00 et en montant.

Catalogue en français envoyé sur demande.

ROSS RIFLE CO. . . . . QUEBEC.

## LE BASEBALL A NICOLET

Les Humanistes, après avoir défait les Versificateurs par le résultat de 7 à 2, les ont de nouveau battus dans le tour de sept reprises en leur administrant un blanchissage des mieux conditionnés. Le résultat final qui fut 11 à 0 indique ce qu'a été la partie. Les Versificateurs ont été complètement déclassés. Pas un seul d'entre eux ne put frapper en lieu sûr les balles du lanceur Descoteaux. Huit mordirent la poussière sur ses courbes qui furent toute une énigme à résoudre. Contre le travail nul des Versificateurs au bâton, les Humanistes opposèrent un travail effectif en se montrant de rudes frappeurs. Ils gagnèrent dix sur les balles du lanceur Rouleau accumulant neuf coups sûrs pour un total de quatorze buts.

La belle tenue de notre excellent lanceur Descoteaux fut le point saillant de la joute. Savoie et Rouleau furent les plus en évidence du côté des Versificateurs; tandis que Lemire, Côté et Brassard brillèrent sur l'équipe des Humanistes.

Les arbitres, MM. Martin et Leblanc, ont arbitré la joute à la satisfaction de tous.

Suit le résultat détaillé:

HUMANISTES.

Ab	R	H	Po	A	E
J. Noël, rf. . . . .	4	3	1	0	0
L. Lemire, c. . . . .	4	2	0	2	3
A. Pagné, 3b. . . . .	4	1	2	3	0
C. Brassard, lb. . . . .	4	1	2	7	0
W. Prince, lf. . . . .	4	0	0	0	0
W. Descoteaux, p. . . . .	3	1	4	3	0
J. B. Leduc, ss. . . . .	3	1	3	2	1
N. Côté, 2b. . . . .	3	1	3	1	0
W. Proulx, cf. . . . .	3	1	0	0	0
Totaux . . . . .	32	11	9	21	13

VERSIFICATEURS.

Ab	R	H	Po	A	E
S. Savoie, c. . . . .	3	0	0	2	4
M. Rouleau, p. . . . .	3	0	0	2	0
S. Auger, lb. . . . .	3	0	0	2	0
A. Charvet, 2b. . . . .	2	0	2	2	0
R. Bapville, 3b. . . . .	2	0	0	3	1
R. Lapierre, ss. . . . .	2	0	0	0	0
A. Bechart, cf. . . . .	2	0	0	0	0
H. Lacharité, lf. . . . .	2	0	0	0	0
Totaux . . . . .	21	0	0	18	12

Par reprise: Humanistes . . . . . 423002x—11 Versificateurs . . . . . 0000000—0

## POUR LE MEETING DE BLUE BONNETS

La réunion du printemps à Blue Bonnets semble encourager les turf men canadiens à s'intéresser de plus en plus à l'hippisme. Les inscriptions dans le Handicap Canadien ont en effet réunis les adhésions des écuries canadiennes les plus en renom. Les experts sont d'avis que cet événement nous fera sensation dans les années du turf au Canada. Les montreaux, Sir Montagu Allan, Cowan, C. M. Hart, Sir Rodolphe Forget, C. Donahue et C. S. Campbell ont inscrit leurs porte-casques les plus en forme dans ce nouveau criterium. Leurs amis d'Ontario ne tiennent pas à se laisser devancer, et c'est ainsi que M. Harry Giddings a inscrit Hearts of Oak et Beehive dans cette grande course. Ce dernier est considéré comme le vainqueur probable de la grande course de la King's Plate qui sera courue le 23 mai courant à Woodbine. Hermanna, de l'écurie Inverness sera peut-être le cheval à vaincre dans cette course. Très régulière à l'entraînement, la fameuse pouliche établit de temps très intéressants à Baltimore. Corn Broom et Lindesta débattent dans le même champ et feront la lutte dure aux plus grands dévoués. M. C. S. Campbell considère que Lindesta saura se faire valoir, car en serait-il autrement quand cette pouliche se fait un plaisir de franchir son demi mille en 50 secondes à l'entraînement? Irish Heart, le second du classement dans notre dernière course pour la King's Plate sera le porte-casque de Sir Montagu Allan dans le Handicap Canadien. Ce poulin est actuellement très en forme et promet d'éclipser, cette année, le record établi l'automne dernier par Planover. Le Handicap Canadien compte une liste de 26 inscrits.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

## BALMORAL ET ATHLETIQUE VAINQUEURS

LE SAINT-LOUIS A ETE DEFAIT PAR 4 A 1, TANDIS QUE LE MASCOFFE S'EST FAIT ENLEVER LA VICTOIRE PAR 5 A 3, DANS LES PARTIES DE LA LIGUE DE LA CITE, A MAISON-NEUVE, HIER.

Plus de deux mille personnes ont été témoins des deux joutes d'hier après-midi au terrain du National à Maison-Neuve, alors que les clubs Balmoral et Saint-Louis ainsi que le Mascoffe et l'Athlétique étaient aux prises.

Nos semi-professionnels sont maintenant en excellente forme et il convient de les en féliciter. Les débuts de la saison furent excellents mais les parties d'hiver furent encore meilleures.

La première joute eut lieu entre Saint-Louis et Balmoral. Ce dernier remporta la victoire avec un résultat final de 4 à 1. Dès la première reprise, Saint-Louis enregistrait un premier point mais il lui fut impossible de compléter de nouveau. A la sixième reprise, Balmoral prit un avantage considérable en comptant quatre points. La tenue de Grevier du Balmoral, au bâton, mérite une mention spéciale. Clément et Grevier, les deux lanceurs, firent aussi excellente figure. Ils sont surtout redevables de ce que le score ne soit pas plus élevé.

La seconde partie mit Mascoffe et Athlétique aux prises. Ce fut une joute de toute beauté, et le score, 5 à 3, dit assez par lui-même ce que fut la conduite des deux équipes. Dès la première reprise, Mascoffe comptait un point. Dans la reprise suivante, Athlétique comptait à son tour; mais dans la troisième reprise, Athlétique prit un avantage considérable de quatre points et il fut ensuite impossible à leurs adversaires de regagner le terrain perdu. Mascoffe enregistra cependant deux

autres points, l'un à la cinquième et l'autre à la huitième reprises. Ce dernier point fut compté sur un coup de deux buts frappé par Harney.

Au bâton, Flynn, Cutte et Webster se comportèrent admirablement bien, frappant des "hits" en temps opportun.

Voici les résultats détaillés:

BALMORAL.

Ab	R	H	Po	A	E
McGoogan, lb. . . . .	4	1	1	8	0
Grammy, 3b. . . . .	4	0	2	2	4
Rice, cf. . . . .	4	0	0	2	0
McKay, lf. . . . .	4	0	1	0	0
Thomson, r.f. . . . .	3	0	1	0	0
Runions, s.s. . . . .	3	1	2	0	2
Crevier, p. . . . .	4	1	2	0	0
Beaudoin, 2b. . . . .	2	0	0	2	0
Colahan, c. . . . .	2	1	0	8	1
Totaux . . . . .	30	4	9	24	9

SAINT-LOUIS.

Ab	R	H	Po	A	E
Denis, lf. . . . .	3	0	0	0	0
Kearney, 2b. . . . .	3	0	1	0	4
Burden, lb. . . . .	2	0	1	5	0
Saint-Pierre, r.f. . . . .	4	0	0	4	0
Miron, s.s. . . . .	3	0	0	3	0
Archambault, cf. . . . .	4	0	0	3	0
Bergerson, c. . . . .	2	1	0	2	0
Belec, 3b. . . . .	3	0	1	0	2
Clément, p. . . . .	4	0	1	0	0
Totaux . . . . .	28	1	4	24	8

Score par reprises:

Balmoral . . . . . 000004000—4

Saint-Louis . . . . . 010000000—1

SOMMAIRE.

C. de 3 buts, McKay; c. de 2 buts, Gramroy, Runions. Buts sur balles, de Grevier, 6; de Clément, 4. Retirés au bâton, par Grevier, 6; par Clément, 8. Buts volés, McGoogan, Thomson, Runions, Grevier, Kearney, Burden, Belec. Frappé par le lanceur, Belec. Coup sacrifié, Beaudoin. Laissez sur les buts, Balmoral, 7; Saint-Louis, 11.

DEUXIEME PARTIE.

MASCOFFE.

Ab	R	H	Po	A	E
Heffernan, r.f. . . . .	2	0	0	0	0
Curtis, r.f. . . . .	3	0	0	0	0
xFish, c. . . . .	2	0	0	0	0
Briggs, lf. . . . .	5	1	0	0	0
Bates, 1b. . . . .	2	0	0	1	2
Maxwell, cf. . . . .	4	1	0	0	0
Stewart, lb. . . . .	2	0	0	5	0
Buell, lb. . . . .	2	0	1	4	0
Harney, 3b. . . . .	4	1	2	1	0
Major, s.s. . . . .	3	0	2	4	2
O'Sullivan, p. . . . .	1	0	0	0	1
Moffat, p. . . . .	3	0	0	0	0
Totaux . . . . .	33	3	6	24	5

ATHLETIQUE.

Ab	R	H	Po	A	E
Maloney, cf. . . . .	4	1	0	0	0
Crutchley, s.s. . . . .	4	0	0	1	1
Flynn, 3b. . . . .	4	1	1	2	1
R. Cutler, 2b. . . . .	4	1	2	3	2
Lamothe, r.f. . . . .	2	2	2	2	1
Webster, lf. . . . .	3	0	1	0	0
H. Cutler, lb. . . . .	2	0	0	8	0
Laporte, c. . . . .	4	0	0	11	1
Odgers, p. . . . .	3	0	0	2	0
Totaux . . . . .	30	5	7x26	9	2

Résultat par reprises:

Mascoffe . . . . . 10001010—3

Athlétique . . . . . 01000000x—5

SOMMAIRE.

C. de 2 buts, R. Cutler, Buell; buts sur balles, de O'Sullivan, 2; de Moffat, 1; de Odgers, 6. Retirés au bâton, par O'Sullivan, 4; par Moffat, 4; par Odgers, 11. Buts volés, Bates (2), Lamothe (2), Fish, Harney, R. Cutler. Frappés par le lanceur, Lamothe, H. Cutler. Balles mal lancées, O'Sullivan, 2, Odgers. Balle manquée, Laporte. Laissez sur les buts, Mascoffe, 8; Athlétique, 6.

POSITION DES CLUBS.

G.	P.	Pc.	
Athlétique . . . . .	2	0	1000
Saint-Louis . . . . .	1	1	500
Mascoffe . . . . .	1	1	500
Balmoral . . . . .	1	1	500
Hochelaga . . . . .	1	1	500
Voltagers . . . . .	0	2	000

DANS LES CERCLES MILITAIRES

LE MINISTRE DE LA MILICE ORDONNE LA FERMETURE DES MESS A SEPT HEURES LE SAMEDI SOIR. — PARADES.

Le ministère de la milice vient de publier une proclamation ordonnant à l'avenir la fermeture des mess à sept heures le samedi soir. Cet ordre entraîne en vigueur aussitôt que toutes les différentes divisions.

(Suite à la 7ième page)

## UNE VICTOIRE ET UNE DEFAITE POUR MONTREAL

APRES AVOIR GAGNE LA JOUTE DE SAMEDI PAR 5 A 2, LES ROYAUX SONT DECLASSÉS PAR LES ORIOLES HIER APRES-MIDI PAR UN SCORE DE 11 A 2.



temps qu'il fera
DEMAIN :
Beau et chaud.
Aujourd'hui maximum : 70
Minimum : 45
Aujourd'hui minimum : 45
Même date l'an dernier : 42

Dernière heure

JUBILE SACERDOTAL

MGR ROUTHIER CELEBRE LE CINQUANTENNAIRE ANNIVERSAIRE DE SON ORDINATION.

Ottawa, 18. — Les sourds-muets de la ville ont fait hier après-midi une manifestation à Mgr Routhier qui célèbre cette année le cinquantenaire de son ordination sacerdotale.

LE "TAG DAY" D'OTTAWA

Ottawa, 18. — Le "tag-day" qui a eu lieu samedi a rapporté à Ottawa la somme de \$7,316, et à Hull la somme de \$2,080.

MORT SUBITE DE M. GUERTIN

Ottawa, 18. — M. Henry Guertin, bien connu des gens de bureau du gouvernement, est mort subitement hier soir, vers sept heures, en revenant de la pêche avec un compagnon.

LES CONGRES DES BONNES ROUTES

L'ouverture du Congrès des Bonnes Routes, qui devait avoir lieu aujourd'hui à 10 heures a.m., à l'Arena, a été remise à demain avant-midi.

HUERTA PRET A S'EFFACER

Washington, 18. — Des dépêches envoyées de Mexico à un représentant étranger ici, annoncent que Huerta a permis aux délégués mexicains d'offrir sa démission à la conférence de Niagara Falls si cela est nécessaire à la conclusion de la paix.

UN EBOULIS, RUE MILL

Les hommes travaillant à l'excavation que l'on est à pratiquer rue Mill, Pointe Saint-Charles, ont failli être ensevelis, samedi, vers les 4 heures de l'après-midi, sous une avalanche de terre qui s'est tout à coup effondrée.

LA CAUSE DES ECOLES BILINGUES

Toronto, 18. — C'est mercredi prochain que l'on présentera une motion enjoignant la Commission des Ecoles Catholiques Séparées d'Ottawa de ne plus employer d'instituteurs qui ne sont pas dûment qualifiés ou qui n'ont pas satisfait au Règlement No 17 du Département de l'Education.

LES RESTES DE NORDICA

Batavia, Java, 18. — Le corps de Mme Nordica est parti pour Singapour à bord du "Van Cloon".

NOCES DE DIAMANT

Québec, 18. — M. F. X. Berlinguette, architecte bien connu de cette ville, le doyen de l'association des architectes de la province de Québec, et Mme Berlinguette, célébreront au commencement de juin prochain le soixantième anniversaire de leur mariage.

OBSEQUES DE FEU M. MONK

UN CORTEGE IMPOSANT ESCORTE CE MATIN, LA DEPOUILLE DE L'ANCIEN MINISTRE, A L'EGLISE SAINT-JACQUES OU EST CHANTE LE SERVICE

TEMOIGNAGES DE SYMPATHIE

A neuf heures, ce matin, eurent lieu à l'église Saint-Jacques les obsèques funéraires de feu M. F.-D. Monk, ancien député de Jacques-Cartier, ancien ministre des Travaux Publics dans le cabinet Borden, et ancien professeur à l'Université Laval.

Un nombreux et imposant cortège accompagnait le convoi funéraire qui quitta la demeure mortuaire à huit heures et demie. Une voiture chargée de magnifiques tributs floraux précédait le corbillard.

Le service fut chanté par M. H. Gauthier, curé de Saint-Jacques, assisté de MM. les abbés Pustiennes et Toulin.

Le choeur de Saint-Jacques, sous l'habile direction du Dr Fred. Pelletier, exécuta la messe harmonisée de Perreault.

Les cérémonies de l'inhumation, au cimetière de la Côte-des-Neiges, furent faites par M. Labelle, P.S.S., curé de Notre-Dame.

Les jeunes gens du Cercle Paroissial de Lachine viennent de faire recommander une messe pour le repos de l'âme de feu M. F.-D. Monk.

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 18. — La Chambre des Communes ce matin, le gouvernement a annoncé qu'il n'y aura pas de séance jeudi, fête de l'Ascension, ni lundi prochain, jour Victoria.

LES JEUNES GENS DE LACHINE

Les jeunes gens du Cercle Paroissial de Lachine viennent de faire recommander une messe pour le repos de l'âme de feu M. F.-D. Monk.

LA GARDE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Repondant à l'invitation du commandant de la Garde Indépendante Saint-Jean-Baptiste, M. Joseph Dufresne, M. le maire Martin et les échevins Georges Vandellac et Julien Therrien assistaient, hier matin, à une messe solennelle célébrée à l'église Saint-Pierre.

LA TETE ECRASEE

TERRIBLE ACCIDENT SURVENU A UN BAMBIN DE QUATRE ANS CE MATIN DANS UN EM-BARRAS DE VOITURE.

LA CAUSE DES ECOLES BILINGUES

Toronto, 18. — C'est mercredi prochain que l'on présentera une motion enjoignant la Commission des Ecoles Catholiques Séparées d'Ottawa de ne plus employer d'instituteurs qui ne sont pas dûment qualifiés ou qui n'ont pas satisfait au Règlement No 17 du Département de l'Education.

NOCES DE DIAMANT

Québec, 18. — M. F. X. Berlinguette, architecte bien connu de cette ville, le doyen de l'association des architectes de la province de Québec, et Mme Berlinguette, célébreront au commencement de juin prochain le soixantième anniversaire de leur mariage.

IMPUTATION GRIEVE D'APPEL

M. GAUTHIER, PREMIER COMMIS AU GREFFE DU RECORDER, ESTIME LES FONCTIONNAIRES DE CE BUREAU AU-DESSUS DE TOUT SOUPÇON.

UNE ENQUETE

Les journaux annonçant qu'un scandale pesait sur les employés de la Cour du Recorder, un individu qui n'a pas donné son adresse ayant accusé l'un d'entre eux de recevoir des pots-de-vin pour éviter aux maisons de débauche des visites inopportunes de la police, nous sommes allés voir le chef du bureau du greffier, M. Arthur Gauthier, qui nous a déclaré ce qui suit:

"Il est impossible que les employés de la Cour du Recorder fournissent les explications auxquelles il est fait allusion dans la lettre des dénonciateurs. Depuis la formation du bureau de moralité, dont M. O'Keefe est le chef, les mandats pris contre les maisons de prostitution restent entre les mains des greffiers, et les autres employés n'en savent absolument rien."

M. Gauthier est indigné du soupçon que l'on fait peser sur le service dont il est le chef. Il déclare qu'il sera le premier à demander une enquête et qu'il n'a peur ni pour lui ni pour aucun de ses subalternes. Il est le plus vieux employé du bureau étant entré dans le service il y a vingt-quatre ans; les deux qui le suivent immédiatement dans l'ordre hiérarchique sont à l'emploi de la ville l'un depuis 16 ans et l'autre depuis 14, et dans tout ce temps, on n'a pas eu à adresser à un seul de ceux-ci.

L'ARRIVEE DES SURVIVANTS

LES MALHEUREUX SONT DANS UN PITEUX ETAT, MAIS ON ESPERE LEUR CONSERVER LA VIE.

Halifax, 18. — Le paquebot "Seneca" est arrivé aujourd'hui portant à bord les quatre survivants du "Columbian".

Après les premiers soins, les quatre malheureux sont allés au "Columbian". On les recueillit à dix heures hier, après midi dans une frêle embarcation, à quatre milles de l'Île-de-Sable. Ce sont Robert Pierre et les matelots Oscar Hendal et Pierre Bélanger, ce dernier de Sherbrooke, et Michael Ludwigen, Pierre fit au capitaine du "Seneca" le récit des souffrances des survivants.

LE DRAME DE SAINT-SAUVEUR

Québec, 18. — Le détective Louis Lapointe, sous-chef de la Sûreté provinciale, de Montréal, est arrivé à Québec samedi soir pour continuer, de concert avec les détectives de Québec, les recherches commencées dans le but d'éclaircir le mystère qui ne continue, malgré l'arrestation de Joseph Dion, d'envelopper le meurtre de Mlle Marie-Bianche Dubois, de Saint-Sauveur. Les recherches se poursuivent activement en attendant la reprise de l'enquête du coroner, jeudi ou vendredi prochain.

LES DELEGUES MEXICAINS

Buffalo, 18. — M. Romulus Naon est le premier des médiateurs qui sont arrivés à Niagara Falls. M. Robert Rose, représentant du gouvernement, attendait le visiteur à la gare à Buffalo et le conduisit en automobile jusqu'à Niagara Falls.

L'EGLISE DE LIMOILOU

Québec, 18. — Une grande fête a eu lieu hier à Limoilou à l'occasion de l'inauguration de l'église paroissiale, qui vient de faire toilette neuve. Le temple restauré a été inauguré par une messe solennelle à laquelle S. G. Mgr Roy, administrateur du diocèse, assistait et a prononcé le sermon de circonstance.

MORT DE SIR CHS DRURY

Londres, 18. — L'amiral sir Charles Carter Drury est mort hier à l'âge de 68 ans. Il naquit à Bournemouth, Nouveau-Brunswick, et prit du service dans la marine anglaise en 1859. De 1903 à 1908, il fut le second "sea-lord" de l'Amirauté.

LE "LAKE MANITOBA"

Le paquebot "Lake Manitoba", de la compagnie du Pacifique Canadien, arrivera à Montréal dans le cours de l'après-midi, avec un grand nombre d'immigrants, passagers d'entrepont.

PRISE D'EAU DANS LE CANAL

Messieurs les commissaires ont décidé ce matin de raccorder à l'aqueduc un canal d'urgence parallèle au canal Lachine et alimenté par l'eau de ce canal.

LA COUR D'APPEL

ELLE RENVOIE LES DEUX MOTIONS DES PROCUREURS DES CAFES DE NUIT, DEMANDANT L'OUVRETURE PROVISOIRE DE CES ETABLISSEMENTS.

LELECTION DE M. COTE.

Le juge en chef sir Horace Archambault, ayant à ses côtés les juges Trenholme, Lavergne, Cross et Carroll, a rendu ce matin, en cour d'Appel, sa décision sur la motion des avocats des cafés de nuit, motion qui fut présentée vendredi matin. Outre l'exécution provisoire du jugement du juge Charbonneau ordonnant l'émission de nouvelles licences, les procureurs des dits cafés demandaient le renvoi de l'appel de ce même jugement, appel fait par M. J. L. Boisseau, percepteur du revenu, alléguant que la cour Supérieure avait le droit de surveillance sur tous les cafés publics. Et que, par suite, il n'y avait aucun appel de sir Horace Archambault.

Sir Horace Archambault a renvoyé les deux motions avec dépens, donnant par là gain de cause à la commission des licences. Parlant de la motion demandant l'exécution provisoire du jugement de la cour Supérieure, sir Horace Archambault déclara que la cour d'Appel avait le droit de suspendre une exécution mais qu'elle n'avait pas le droit d'accorder une exécution provisoire, en vertu de l'article 594.

"En plus, dit-il, la cour possède un dossier une lettre du gouvernement s'engageant à payer les dommages qui résulteraient à la suite de la fermeture des cafés. Cette lettre, les intimés l'ont acceptée comme cautionnement suffisant, elles sont donc alors protégées. Si la cour d'Appel, continua-t-il, ordonnait l'exécution provisoire et permettait par là l'ouverture de ces établissements et que plus tard la même cour informât le juge de la cour Supérieure, que résulterait-il? Une conséquence irréparable et un préjudice non moindre."

Pour ces différentes raisons, la première motion fut renvoyée. Dans la seconde, les demandeurs alléguèrent qu'il n'y avait pas d'appel possible dans ce cas, du jugement de la cour Supérieure, qui avait usé de son ancien privilège "d'ordonner et de suspendre".

Cette motion a subi le même sort que la précédente en vertu de l'article 27 Georges III. Aussitôt la décision rendue, les avocats des cafés mis en cause se rendirent chez le premier ministre qui se trouvait aux bureaux du gouvernement. Impossible nous a-t-on dit de connaître quoique ce soit de ce sujet. Les avocats ont fait preuve d'un mutisme qui ne leur est pas coutumier. Quant au premier ministre, il était assailli de visiteurs de toute sorte.

Comme nous l'annoncions il y a déjà quelque temps, M. Benoît de Paul, manufacturier, présentait une requête demandant la déqualification comme commissaire de M. Thomas Côté. Les avocats du défendeur répondirent en faisant une exception à la forme. M. de Paul, alléguant, n'est pas électeur, n'étant pas sujet britannique. Or, donc, il n'a pas le droit de vote. Pour ce, ils demandent le renvoi de l'action. Mes Handfield, Handfield et Handfield, procureurs de M. de Paul, ont présenté cet après-midi en Cour de Pratique, une motion, demandant qu'il leur soit permis de répondre à cet égard par écrit, une autre demandant la permission de produire des affidavits contradiquant ceux de M. Côté, et une troisième demandant de le contre-interroger lui-même sur son propre affidavit. Enfin, ils demandent que permis soit accordé à M. Honoré Bastien de continuer les procédures au cas où M. de Paul, pour certaine raison, croirait bon de se désister de l'instance.

UN MAGASIN CENTRAL

M. HEBERT PROPOSE L'ACHAT DE 38,000 PIEDS DE TERRAIN AU PRIX DE \$152,000.

M. McDONALD

M. McDonald n'était pas à la séance des commissaires ce matin; ses autres collègues étaient présents, et il a noté aussi que tous les rapports sont signés par MM. Ainey, Hébert et Côté et que M. McDonald n'y appose pas sa signature. Il n'y a eu en plus des questions que nous venons d'exposer que des choses de routines discutées à la réunion de ce matin.

HOMMAGES DE LEVIS

Québec, 18. — Mgr Gosselin, curé de Lévis, a annoncé hier à une messe paroissiale qu'un télégramme d'hommages et de félicitations sera adressé à Son Eminence le cardinal Bégin, archevêque de Québec, dans l'après-midi du 24 mai au nom des prêtres de la cure, des institutions religieuses, du corps des marguilliers et de 6,500 paroissiens de Notre-Dame de Lévis. La paroisse Notre-Dame a un rapport particulier de se réunir de l'élevation de Mgr Bégin à la pourpre, le nouveau cardinal canadien ayant vu le jour à Lévis.

LA PRESSION FAISAIT DEFAULT

Samedi soir un incendie a partiellement détruit l'écureuil la remise de M. E. Lambert, 843 avenue Elm. La pression d'eau faisait défaut et les pompes furent obligés de combattre les flammes en se servant d'une pompe à vapeur. Tous les chevaux furent sauvés. La cause du feu est inconnue.

M. le commissaire Hébert a déclaré que la ville utiliserait temporairement l'eau du canal Lachine afin de prévenir le grand danger public que pourrait occasionner une nouvelle rupture du tuyau d'approvisionnement de l'aqueduc.

M. le commissaire Côté a déclaré au renforcement du "Devoir" que l'eau du canal Lachine n'est pas impropable et que ce nouveau canal d'approvisionnement, construit sur le bord du canal Lachine, sera permanent et servira dans les cas d'urgence, tels que la rupture du tuyau d'approvisionnement.

UN AVIS A LA PRESSE

M. L'échevin Lapointe a dénoncé les journaux ce matin au caucus des échevins. Le leader prétend que les journalistes sont bien traités à l'hôtel de ville et que les échevins ont le droit, comme les commissaires et les fonctionnaires d'être traités de la même façon par eux. Sans doute, il ne demande pas qu'on ne critique pas les échevins, il ne se refuse pas même une critique sévère, mais il faut que cette critique soit juste et conforme à la vérité des faits.

PAS D'EXPERTS

L'échevin Giroux partage les vues de M. Lapointe. Il demande seulement que l'on commence par adresser au propriétaire du journal les reproches que l'on a à formuler contre son employé, par le moyen d'un vote de censure.

Après qu'on passe aux affaires sérieuses. Tous les rapports soumis par les commissaires, l'exception de deux ou trois, ont été votés sans discussion, comme ils le seront à la séance de cet après-midi. Il est probable cependant qu'il y aura quelque dissidence sur la question de l'augmentation à voter pour certains employés de la police. M. Blumenthal a déclaré, en effet, qu'il croit que si les simples agents sont bien payés, les officiers sont mieux payés encore.

Après qu'on passe aux affaires sérieuses. Tous les rapports soumis par les commissaires, l'exception de deux ou trois, ont été votés sans discussion, comme ils le seront à la séance de cet après-midi. Il est probable cependant qu'il y aura quelque dissidence sur la question de l'augmentation à voter pour certains employés de la police. M. Blumenthal a déclaré, en effet, qu'il croit que si les simples agents sont bien payés, les officiers sont mieux payés encore.

Après qu'on passe aux affaires sérieuses. Tous les rapports soumis par les commissaires, l'exception de deux ou trois, ont été votés sans discussion, comme ils le seront à la séance de cet après-midi. Il est probable cependant qu'il y aura quelque dissidence sur la question de l'augmentation à voter pour certains employés de la police. M. Blumenthal a déclaré, en effet, qu'il croit que si les simples agents sont bien payés, les officiers sont mieux payés encore.

Après qu'on passe aux affaires sérieuses. Tous les rapports soumis par les commissaires, l'exception de deux ou trois, ont été votés sans discussion, comme ils le seront à la séance de cet après-midi. Il est probable cependant qu'il y aura quelque dissidence sur la question de l'augmentation à voter pour certains employés de la police. M. Blumenthal a déclaré, en effet, qu'il croit que si les simples agents sont bien payés, les officiers sont mieux payés encore.

LES DELEGUES MEXICAINS

Buffalo, 18. — M. Romulus Naon est le premier des médiateurs qui sont arrivés à Niagara Falls. M. Robert Rose, représentant du gouvernement, attendait le visiteur à la gare à Buffalo et le conduisit en automobile jusqu'à Niagara Falls.

L'EGLISE DE LIMOILOU

Québec, 18. — Une grande fête a eu lieu hier à Limoilou à l'occasion de l'inauguration de l'église paroissiale, qui vient de faire toilette neuve. Le temple restauré a été inauguré par une messe solennelle à laquelle S. G. Mgr Roy, administrateur du diocèse, assistait et a prononcé le sermon de circonstance.

MORT DE SIR CHS DRURY

Londres, 18. — L'amiral sir Charles Carter Drury est mort hier à l'âge de 68 ans. Il naquit à Bournemouth, Nouveau-Brunswick, et prit du service dans la marine anglaise en 1859. De 1903 à 1908, il fut le second "sea-lord" de l'Amirauté.

LE "LAKE MANITOBA"

Le paquebot "Lake Manitoba", de la compagnie du Pacifique Canadien, arrivera à Montréal dans le cours de l'après-midi, avec un grand nombre d'immigrants, passagers d'entrepont.

LA TETE ECRASEE

TERRIBLE ACCIDENT SURVENU A UN BAMBIN DE QUATRE ANS CE MATIN DANS UN EM-BARRAS DE VOITURE.

LA CAUSE DES ECOLES BILINGUES

Toronto, 18. — C'est mercredi prochain que l'on présentera une motion enjoignant la Commission des Ecoles Catholiques Séparées d'Ottawa de ne plus employer d'instituteurs qui ne sont pas dûment qualifiés ou qui n'ont pas satisfait au Règlement No 17 du Département de l'Education.

Où Acheter Demain

A vendre: Sault au Récollet
Une terre de 2 arpents par 45 arpents à \$360 l'arpent.
Un morceau de terre de 10 arpents à \$500 l'arpent.
Un, deux ou trois arpents ou plus à \$1,200 l'arpent.

R. L. DE MARTIGNY

PHARMACIE
Aux médecins, étudiants et gardes-malades
nous offrons un choix considérable d'instruments de chirurgie. — Thermomètres, Tronçons pour la chirurgie, pansements et dissection. Tables et Meubles pour bureaux et salles d'opérations.

PHARMACIE
Lecours et Lanctot
810 STE-CATHERINE EST
Coin St-Denis, Montréal.

Messieurs les Gens d'Affaires, Songez à votre Bourse

S'il vous faut quelque chose en fait de meubles, robes, etc., ce printemps, ne craignez pas de venir nous voir, vous trouverez certainement ce qu'il vous faut. Notre assortiment est considérable et pour ceux qui ne connaissent pas encore l'importance de notre magasin nous ajouterons que notre magasin, mesurant 43 pieds par 95 et bâti à quatre étages, renferme de tout ce qu'il y a de plus nouveau en articles d'ameublement de maison.

ARCHAMBAULT

949 St-Denis, coin Rachel

Matelas Ostermoor \$15.00

Ce matelas est fait de longues fibres de coton de qualité supérieure, tassées en feuilles d'épaisseur égale et superposées de façon à former une masse uniforme compacte et souple. Il ne peut ni s'étendre ni se déformer. Ce matelas n'a pas besoin d'être traité; un bain de soleil de temps à autre lui conservera toutes ses qualités.

Lecours, Daignault & Braull

TEL EST 4510

Depuis Frères

Le Magasin du Peuple
447 SAINT-E-CATHERINE EST
Etoffes à robes et à costumes. Valeur de \$1.00 à \$2.00 49c

N.-G. Un Ameublement complet de Salle à Manger pour \$20.00

L'offre la plus remarquable jamais faite au public montrealais. Une salle à manger complètement meublée pour \$20.00. Cette offre merveilleuse comprend un buffet, une table ronde à extension avec deux panneaux additionnels et cinq chaises en orme doré. Des commandes de chaires à la manufacture ont seules permis d'obtenir un si bas prix. Venez le voir. L'ameublement de sept morceaux complet pour \$20.00.

Valiquette

LIMITÉ
Palais d'Ameublement
471-477
Ste-Catherine Est

Vallières

Un achat d'excédents de stock de manufactures à un prix fort réduit amène ces occasions étonnantes.
Camisoles de 12c, et 15c 9c
Camisoles, caleçons et combinaisons, de 39c à 45c, pour dames 25c

UN MAGASIN CENTRAL

M. HEBERT PROPOSE L'ACHAT DE 38,000 PIEDS DE TERRAIN AU PRIX DE \$152,000.

M. McDONALD

M. McDonald n'était pas à la séance des commissaires ce matin; ses autres collègues étaient présents, et il a noté aussi que tous les rapports sont signés par MM. Ainey, Hébert et Côté et que M. McDonald n'y appose pas sa signature. Il n'y a eu en plus des questions que nous venons d'exposer que des choses de routines discutées à la réunion de ce matin.

HOMMAGES DE LEVIS

Québec, 18. — Mgr Gosselin, curé de Lévis, a annoncé hier à une messe paroissiale qu'un télégramme d'hommages et de félicitations sera adressé à Son Eminence le cardinal Bégin, archevêque de Québec, dans l'après-midi du 24 mai au nom des prêtres de la cure, des institutions religieuses, du corps des marguilliers et de 6,500 paroissiens de Notre-Dame de Lévis. La paroisse Notre-Dame a un rapport particulier de se réunir de l'élevation de Mgr Bégin à la pourpre, le nouveau cardinal canadien ayant vu le jour à Lévis.

LA PRESSION FAISAIT DEFAULT

Samedi soir un incendie a partiellement détruit l'écureuil la remise de M. E. Lambert, 843 avenue Elm. La pression d'eau faisait défaut et les pompes furent obligés de combattre les flammes en se servant d'une pompe à vapeur. Tous les chevaux furent sauvés. La cause du feu est inconnue.